



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023






SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| CONVOCATION | 5 |
| PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2022 | 7 |
| I. INTRODUCTION | 15 |
| II. FONCTIONNEMENT DU COMITE D'URGENCE | 16 |
| III. FONCTIONNEMENT DU COMITE EXECUTIF | 19 |
| IV. FONCTIONNEMENT DE LA LSFP | 23 |
| V. FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL AMATEUR | 26 |
| VI. LES ACTIVITES DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE | 28 |
| VII. LES ACTIVITES DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE | 35 |
| VIII. FONCTIONNEMENT ET ACTIVITES DES CENTRES | 40 |
| IX. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES | 44 |
| X. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION | 47 |
| XI. ORGANES JURIDICTIONNELS | 49 |
| REMERCIEMENTS | 50 |



CONVOCAATION



**Fédération
Sénégalaise
de Football**

Le Président

24 / 00 39 4
N° _____ FSF/PDT
Dakar, le 24 JUN 2024

A

Mesdames, Messieurs les Présidents de :

- LSFP
- LFA
- LIGUES REGIONALES
- CLUBS

Organes affinitaires

- ONCAV
- UASSU
- Fédération des Sports Travailleurs
- Football Spécifique
- CONEFS

Groupes d'Acteurs

- AEPF
- ANAFS
- AIFS
- ANMS

OBJET : CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Sénégalaise de Football (FSF) pour l'exercice 2023, convoquée le samedi 13 juillet 2024 à partir de 10h 00 au Centre de Développement Technique Jules François Bocandé (CDTJFB) de Toubab Dialao.

A l'ordre du jour :

1. Vérification de la conformité de la convocation et de la composition de l'Assemblée Générale Ordinaire avec les Statuts de la FSF ;
2. Approbation de l'ordre du jour ;
3. Désignation des scrutateurs ;
4. Allocution du Président de la FSF ;
5. Allocution du représentant du Président du CNOSS ;
6. Allocution de Madame le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ou son représentant ;
7. Suspension ou radiation d'un membre ;
8. Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale ;
9. Etude du Rapport d'activités et Approbation ;
10. Etude du Rapport Financier certifié et Approbation ;
11. Admission d'un membre ;
12. Révocation d'une personne ou d'un organe ;

Siège : Liberté 6 extension Nord, JCL Lot 82 / BP: 13 021 - Dakar (Sénégal)
Téléphone : +221 33 923 45 00 / **Fax :** +221 33 820 05 92
Email: fsf@senegalfoot.sn - fsf@fsfoot.sn
NINEA: 00201730R9 / **Récépissé N°:** 1350/M.INT/A.P.A du 19/11/1960

www.fsfoot.sn
fsfOfficielle
fsfofficielle
Fsf Tv

13. Adoption des propositions de modification des Statuts et du Code électoral de la FSF ;
14. Intervention des représentants des Ligues Régionales de Football ;
15. Réponses du Président de la Fédération Sénégalaise de Football.

A cet effet, la représentation des différentes structures concernées se fera comme suit :

- | | | |
|--------------------------------------|---------------|--------------|
| • Club de ligue 1 | Professionnel | = 1 délégué |
| • Club de ligue 2 | Professionnel | = 1 délégué |
| • Clubs Amateur et Beach Soccer | | = 1 délégué |
| • Ligue régionale de football | | = 2 délégués |
| • ONCAV | | = 2 délégués |
| • UASSU | | = 1 délégué |
| • Sports Travailleurs | | = 1 délégué |
| • ANAFS (Arbitres) | | = 1 délégué |
| • ANEEFS (Entraîneurs et Educateurs) | | = 1 délégué |
| • ANMS (Médecine du Sport) | | = 1 délégué |
| • AAIFS (Anciens Internationaux) | | = 1 délégué |
| • CONEFS (Ecoles de Football) | | = 1 délégué |

Le délégué désigné doit être porteur d'une lettre d'accréditation (mandat) dûment signé et estampillé du cachet par le Président de sa structure pour participer aux travaux.

Sachant pouvoir compter, encore une fois, sur votre disponibilité, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.









LE SECRETAIRE GENERAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2022

SAMEDI 12 AOUT 2023

L'AGO de l'exercice 2022 s'est tenue le samedi 12 août 2023 au Centre de développement technique " Jules François Bocandé" de Toubab Dialaw ;

Elle s'est déroulée en deux temps : une première partie protocolaire et une seconde partie concernant les travaux proprement dits.

I - CEREMONIE PROTOCOLAIRE :

La cérémonie protocolaire a démarré à 11h00 sous la Présidence de Monsieur Mamadou FALL, Directeur des Activités Physiques et Sportives (DAPS), représentant du Premier Ministre, Ministre des Sports, Monsieur Amadou BA.

1- ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA FSF, ME AUGUSTIN SENGHOR :

Le Président a rappelé l'objet de l'AGO qui se tient ce samedi 12 août 2023 après plusieurs reports pour faire le bilan des activités de la FSF. Il a noté que le quorum est largement atteint et que l'assemblée peut légalement délibérer car plus de 300 délégués de clubs sont présents dans la salle ;

Dès l'entame de son allocution, le Président de la FSF a expliqué le déroulé qui est mis en place, notamment la diffusion d'un film de la "CAN Cameroun 2021" qui sera projeté en marge de cette Assemblée Générale. Le Président a rappelé aussi que cette Assemblée Générale est différente des autres qui se sont passées car, en l'espace d'une année, le Sénégal a remporté cinq trophées, ce qui est inédit dans l'histoire du football africain et mondial. Il a fait savoir que les succès obtenus par le football sénégalais sont la résultante d'efforts collectifs de l'ensemble des acteurs du football qui se sont succédés depuis des générations. Me SENGHOR a remercié le Président de la République, S.E.M Macky SALL, pour le soutien et l'accompagnement multiformes et permanents au football sénégalais. Le Président SENGHOR, au nom du Comité Exécutif, a demandé à l'assemblée de faire une motion de soutien et de remerciement à l'endroit du Président Macky SALL.

Par ailleurs, le Président a remercié ses collègues du Comité Exécutif, l'administration fédérale et les membres de l'assemblée pour leurs contributions au développement du football.

Le Président a rappelé que lors des dernières élections fédérales, la FSF s'était fixée comme objectif l'amélioration des finances de l'instance footballistique et cet objectif est aujourd'hui atteint puisque le budget dépasse pour la première fois, la barre des dix milliards. Le Président a rappelé à tous les acteurs présents que des mesures de ruptures fortes sont prises et d'autres le seront par le Comité Exécutif afin de rendre une meilleure image et une attractivité à notre football local qui connaît beaucoup de problèmes avec notamment des scènes de violence dans les stades. Il a ajouté qu'à ce jour, il est nécessaire de prendre des décisions radicales pour moderniser et sécuriser nos stades et à l'égard des acteurs mais aussi pour que l'image de nos différents championnats change.

Cela passe notamment par l'application stricte du nouveau Règlement des stades et terrains de compétition adopté le 08 aout 2023 par le Comité Exécutif.

En ce sens, le Président a demandé à l'Assemblée d'adopter la démarche du Comité Exécutif par acclamation.

Pour conclure son allocution, le Président de la FSF a remercié Monsieur Amadou BA, Premier Ministre, Ministre des Sports, à travers son représentant à l'Assemblée Générale, Monsieur Mamadou FALL à qui il a demandé d'être son interprète auprès de la tutelle ;

2-ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DE MINISTRE DES SPORTS

Monsieur Mamadou FALL, représentant de Monsieur Amadou BA, Premier Ministre, Ministre des Sports, a commencé son intervention en saluant toute l'assistance et a exprimé son sentiment de satisfaction vis-à-vis de la FSF ;

Il a rappelé que la Fédération Sénégalaise de Football, délégataire de pouvoir, est l'interface qui relie l'Etat avec les acteurs à la base et que par conséquent l'Etat sera toujours à ses côtés.

Au nom de Monsieur le Premier Ministre, Ministre des Sports, il a magnifié le travail du Président de la FSF et de son équipe qui a abouti aux résultats positifs, très appréciables. Il a mis l'accent sur la bonne et sincère collaboration qui existe entre le Ministère des Sports et la FSF. Aussi, le représentant du Ministre des Sports, en rappelant l'importance de la tenue d'une assemblée générale de bilan, a félicité les membres de la FSF et a fait savoir que cette dernière est l'une des rares associations sportives nationales qui respectent ses statuts et règlement en tenant régulièrement des assemblées générales électives ou de bilan. Monsieur FALL a estimé qu'à travers le slogan "MANKO WUTI NDAMLI" la Fédération Sénégalaise de Football a vivifié les réalisations stratégiques du Président de la République qui sont entre autres l'érection du stade Abdoulaye WADE, la réfection de plusieurs stades régionaux. Il a poursuivi en invitant toutes les fédérations sportives et même la nation sénégalaise à s'inspirer du slogan de la FSF.

Le sieur FALL n'a pas manqué de souligner que le Président de la FSF, Monsieur Augustin SENGHOR, est une source d'inspiration dans le cadre de la mise en œuvre de projet de performance sportive. Il a rappelé que très tôt, le Président de la FSF a compris que la performance se construit sur la durée, que c'est des paliers, des étapes à franchir. Ce dur labeur qui nous a fait gagner aujourd'hui des trophées continentaux doit être maintenu pour le bonheur de tout un peuple ;

Avant de terminer son allocution et de déclarer ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de la FSF, le représentant de l'Etat a réaffirmé la disponibilité du Premier Ministre, Ministre des Sports à soutenir toutes les actions de la Fédération Sénégalaise de Football .

II - TRAVAUX PROPREMENT DITS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Les travaux ont démarré à 12 Heures sous la présidence de Me Augustin SENGHOR, Président de la Fédération Sénégalaise de Football ;

1. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE LA CONVOCATION ET DE LA COMPOSITION DE L'AGO

Malgré plusieurs renvois, la convocation des délégués a été envoyée dans les délais et le partage des documents de l'AGO a été vérifié et certifié conforme ;

Pour la conformité de la composition de l'AGO, tous les participants ont été soumis aux opérations d'enregistrement avant la remise de badges permettant l'accès à la salle de déroulement des travaux ;

2. APPROBATION DE L'ORDRE

L'ordre du jour statutaire a été approuvé par les membres de l'assemblée générale.

3. SUSPENSION OU RADIATION DE MEMBRES

L'assemblée générale n'a pas prononcé de suspension ou de radiation de membre.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice 2021, tenue le 21 juin 2022 à Thiès, a été approuvé par les membres de l'A.G.O à l'unanimité.

5. ETUDE ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le rapport d'activités de l'exercice 2022, élaboré par le Secrétariat Général de la FSF adopté par le Comité Exécutif a été transmis aux membres de l'Assemblée Générale dans les délais.

Au cours de l'A.G.O, un film retraçant toutes les activités de l'exercice 2022 de la FSF a été projeté. Globalement cette première diffusion fait le résumé des préparations et participations aux compétitions de l'année 2022 à l'occasion desquelles le Sénégal a remporté la presque totalité des trophées (CAN sénior, CHAN, CAN U-20, CAN - 17, CAN Beach Soccer). Ce premier film fait ressortir également les stratégies de développement que l'équipe fédérale, à travers la Direction Technique Nationale, a mis en place pour mettre le Sénégal sur le toit du football africain dans toutes les catégories. L'importance des centres techniques, dans lesquels la FSF a injecté de beaucoup de moyens pour mettre les équipes dans de bonnes conditions de préparation des compétitions a aussi été soulignée.

Un deuxième film a été projeté pour informer l'Assemblée sur les actions qui ont été menées pour le dépôt de la candidature du Sénégal à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2027, notamment les villes choisies, les stades et hôtels qui seront construits ou réhabilités etc.

Les membres de l'A.G.O ont apprécié cette présentation et ont ratifié par acclamation les différentes P.V des réunions et les décisions du Comité Exécutif et du Comité d'Urgence qui ont été pris au cours de l'exercice précédent ;

A la suite du Secrétaire Général, le Président SENGHOR a informé l'assemblée du démarrage des travaux de réfection

et de modernisation du stade Demba DIOP de Dakar depuis mars 2023 et du stade de Kédougou depuis Février 2023. L'Assemblée a, par cette occasion, autorisé le Président à poursuivre les travaux du stade Demba DIOP de Dakar financés en partie par la FIFA à travers le programme FIFA Forward ;
Le rapport d'activités de l'exercice 2022 contient également l'affiliation de 41 nouveaux clubs issus des différentes ligues régionales :

TABLEAUX CLUBS AFFILIES

| N° | LIGUES | OBSERVATIONS |
|----|------------------------------------|--------------|
| | TAMBACOUNDA | |
| 01 | Asc Dioubo de Tamba | |
| 02 | Association Goudiry Sport Club | |
| | DIOURBEL | |
| 01 | Baybayar Football Club | |
| 02 | Espoirs de Diourbel | |
| | FATICK | |
| 01 | Espoirs de Gossas | |
| 02 | Keur Samba Guèye | |
| 03 | Génération Solidaire de Fimela | |
| 04 | Asc Teen-Bi de Sokone | |
| | KOLDA | |
| 01 | AJDSS de Faraba | |
| 02 | Olympique de Vélingara | |
| 03 | Asc Laly Dème de Médina Yoro Foula | |
| | LOUGA | |
| 03 | Académie Kébémér Sport | |
| | MATAM | |
| 01 | Union Sportive de Rénérou | |
| 02 | Haayo des Agnames | |
| 03 | Asc Diam Diam | |
| | SEDHIOU | |
| 01 | Académie Jules François Bocandé | |
| 02 | AS Sédhiou | |
| 03 | Association Sportive de Djiragone | |
| | KAFFRINE | |
| 01 | Mbella Football Club | |
| 02 | Diokoul Football Club | |
| 03 | Ndiognick Football Club | |

| N° | LIGUES | OBSERVATIONS |
|--------------------------------|--|---------------------------------------|
| | THIES | |
| 01 | Thiénaba Football Club | |
| 02 | Asc Tassanaak de Sindia | |
| 03 | Taiba Football Club | |
| 04 | Kador Football Club de Tivaouane | |
| 05 | AFAT | |
| | ZIGUINCHOR | |
| 01 | Football Club Santhiaba de Oussouye | |
| 02 | Niaguis Football Club | |
| 03 | Espérance de Ziguinchor | |
| 04 | Académie des Jeunes Footballeurs de Ziguinchor | |
| | KAOLACK | |
| 01 | Busura Football Club | |
| 02 | Guéléwars de Latmingué | |
| 03 | Diabel Foot de Keur Madiabel | |
| | SAINT-LOUIS | |
| 01 | Football Club Sor Nord | |
| 02 | Rao Foot Center | |
| | KEDOUGOU | |
| 01 | Étincelles Football Club | |
| | DAKAR | |
| 01 | Centre de Formation Havre Sen (Pikine) | Sous réserve de changer de nom |
| 02 | FC Kumbalamb Rufisque | |
| 03 | Atlantique Football de Guédiawaye | |
| 04 | Académie Foot Pro de Guédiawaye | Sous réserve de changer de nom |
| 05 | Baobab Olympique Club de Keur Massar | |
| TOTAL DE CLUBS AFFILIÉS | | 41 |

Le Président de la FSF a rappelé aux membres présents les projets en vue de réfection et d'extension des centres de développement techniques, le projet d'engazonnement du stade de Sédhiou, la construction de l'hôtel Fédéral à Toubab Dialaw, la construction du nouveau siège de la FSF (maison du football) sis au Point E-Dakar.

Aussi, le Président de la FSF a annoncé à l'Assemblée la mise en place de l'académie fédérale qui regroupe de jeunes joueurs issus des différentes ligues régionales et la mise en place prochaine de la Ligue de Football féminin pour préparer le championnat semi-professionnel du football féminin.

6. ETUDE DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION

En plus du document partagé aux délégués, le Directeur financier de la FSF a fait une présentation Power Point du rapport financier de l'exercice 2022 qui s'établi comme suit :

COMPTE DE RESULTAT :

| REF | LIBELLES | NOTE | 2022 | 2021 |
|-----------|---|------|-----------------------|----------------------|
| | | | | |
| XB | CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D) | | 17 658 344 710 | 1 324 739 597 |
| | | | | |
| XC | VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB) + (somme TE à RJ) | | 11 578 647 904 | -209 827 045 |
| | | | | |
| XD | EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK) | | 11 412 652 086 | -504 082 157 |
| | | | | |
| XE | RESULTAT D'EXPLOITATION (XD + TJ + RL) | | 11 317 020 237 | -559 562 879 |
| | | | | |
| XF | RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN) | | 22 130 396 | 13 960 596 |
| XG | RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE + XF) | | 11 339 150 633 | -545 602 283 |
| XH | RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP) | | 0 | 0 |
| | | | | |
| XI | RESULTAT NET (XG + XH + RQ + RS) | | 11 339 150 633 | -545 602 283 |

TRESORERIE :

| DESIGNATIONS | REALISATIONS 2022 | PREVISIONS 2023 |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | | |
| ENCAISSEMENTS | 10 413 112 450 | 14 748 231 034 |
| DECAISSEMENTS | 8 183 337 674 | 10 664 855 742 |
| | | |
| TRESORERIE | 2 229 774 776 | 4 083 375 292 |

Ainsi en 2022, la Fédération Sénégalaise de Football a connu en encaissement 10 413 112 450 F CFA et en décaissement 8 183 337 674 F CFA, ce qui fait ressortir une trésorerie de 2 229 774 776 F CFA pour cet exercice ; Le Directeur financier a poursuivi sa présentation en donnant le projet de budget prévisionnel de l'exercice 2023 qui s'établi comme suit :

- **Encaissement attendus** **14 748 231 034 F CFA**
- **Décaissements prévus** **10 664 855 742 F CFA**
- **Trésorerie estimée** **4 083 375 292 F CFA**

Suite à la présentation du rapport financier, le nouveau commissaire aux comptes de la FSF, Monsieur Omar FALL du Cabinet I.E.C SARL dont sa nomination par le Comex a été approuvée par l'Assemblée Générale, a présenté son rapport d'audit externe effectué pour l'exercice 2022 sur le contrôle du bilan et du compte résultat de la FSF, la vérification des ressources encaissées, le contrôle des dépenses, les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi. Après quelques observations et recommandations, le Commissaire aux comptes a donné quitus à la FSF pour la gestion de ses comptes avec engagement de cette dernière pour faire l'inventaire de ses immobilisations d'ici la fin de l'exercice 2023.

En ce sens, le Président SENGHOR a confirmé à l'Assemblée que la FSF est en collaboration avec les services des domaines pour immatriculer et muter tous les biens

Le rapport d'activités, le rapport financier de l'exercice 2022, le projet de budget 2023 ont été approuvés par l'Assemblée Générale par acclamation ;

Le Président a repris la parole pour présenter à l'assemblée les nouvelles recrues de l'Administration fédérale que sont Abdoulaye NDIAYE, informaticien, Mme Amy SENE, Chef du Département Marketing et Mlle Nogaye DIONGUE, Chef du Département du football féminin mis en place récemment. Il a précisé que le recrutement de ces personnes entre dans le cadre du rajeunissement, du renforcement et de la modernisation de l'administration fédérale ;

Le chef de l'Administration fédérale, Monsieur Victor Seh CISSE, a pris la parole pour soumettre à l'approbation de l'assemblée générale sur certains points dont :

- *Le contrat d'objectifs signé entre la FSF et la FIFA et qui entre dans le cadre du Programme FIFA 3.0 (qui est estimé à 6.000.000\$). Il a été rappelé à l'assemblée que cinq objectifs ont été fixés par la FSF dans ce contrat (mener un programme de développement des talents et soutenance du football de jeunes, renforcement des capacités, mis en place d'infrastructures de football aux normes internationales, mis en place de service commercial fort et la mise en place d'une ligue de football féminin) ;*
- *Les montants des subventions alloués aux clubs et groupes d'acteurs dont le document figure dans le rapport financier ;*
- *L'augmentation du nombre de clubs pour la L1 et la L2 à 16 clubs à partir de la saison 2024/2025 ;*
- *Le contrat de partenariat entre la FSF et l'UEFA dans le cadre du programme UEFA-Assist qui intervient dans différents domaines (compétition, gouvernance, marketing, développement football féminin) ;*
- *La continuation des projets de réfection et de modernisation du stade Demba DIOP pour lequel la FIFA a fait un premier versement de 1.500.000 \$, l'extension de la capacité d'accueil des centres techniques (Toubab Dialaw, Guéréo), l'équipement de ces centres en matériels médicaux et ambulances, l'engazonnement du stade de Sédhiou ;*
- *Le renouvellement du parc automobile de la Fédération Sénégalaise de football (FSF) en bus et véhicules utilitaires ;*
- *La construction prochaine du nouveau siège de la FSF (Maison du Football) au niveau de l'immeuble de la ligue de Dakar sis au Point E ;*
- *L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité les projets ci-dessus énumérés ;*

Aussi, la parole a été donnée au Directeur Technique National pour une explication claire sur les formules de compétition à utiliser pour l'augmentation des nombres de clubs à partir de la saison 2024/2025. Ainsi, le DTN a fait savoir que les clubs de Ligue professionnelle vont passer chacune de 14 à 16 équipes, les clubs de Nationale1 vont passer de 24 à 28 équipes et les clubs de Nationale 2 vont passer de 44 à 48 équipes.

L'assemblée a adopté à l'unanimité la proposition d'augmentation des clubs déjà validé par le Comité Exécutif ;

7- INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DU COLLÈGE DES PRÉSIDENTS DE LIGUES RÉGIONALES DE FOOTBALL :

Le collège des Présidents de Ligues régionales, représenté par Monsieur Yaya BALDE, Président de la Ligue de football de Kolda a tout d'abord félicité le Président de la FSF et l'ensemble des acteurs du football présents à l'AGO pour leur collaboration franche, leur engagement désintéressé au service du football, ce qui a permis dans le laps de temps très court (du 26 juin 2022, date de la dernière AGO à ce jour), de réaliser les performances qui ont suivi le sacre de la CAN et ci-dessous énumérées :

- Le sacre à la CAN Beach Soccer MOZAMBIQUE 2022 ;
- La qualification du football féminin à la CAN 2022 (une première historique) ;

- Le sacre du CHAN ALGERIE 2023 ;
- La qualification de l'équipe nationale féminine aux barrages de la coupe du monde NOUVELLE ZELANDE 2023.
- Le sacre à la CAN U20 EGYPTTE 2023 ;
- Le sacre à la CAN U17 ALGERIE 2023 ;
- Les qualifications à la coupe du monde des équipes nationales A, U20, U17 et Beach Soccer ;
- les trophées UFOA gagnés par nos équipes nationales U15, U20, les Séniors et Juniors féminines.

A côté de ces résultats hautement salutaires et qui font la fierté du peuple sénégalais, le porte-parole du Collège des Présidents de Ligues a rappelé aussi les avancées significatives au plan local dont notamment :

☒ L'organisation du séminaire dédié aux membres du CPL qui a permis un échange et une harmonisation des bonnes pratiques entre les différentes ligues régionales et une production de recommandations allant dans le sens du renforcement des capacités d'intervention des Présidents de Ligues.

Le porte-parole de la CPL a rappelé qu'une grande partie de recommandations issues de leur séminaire a été déjà satisfaite par la FSF.

En outre, la CPL a fait noter d'autres avancées réalisées par la FSF relatives à :

- la révision des textes (statuts et règlements) qui est une vieille doléance des acteurs et dont le projet est en cours de réalisation ;
- L'augmentation de la subvention accordée aux clubs ;
- La formation régulière des cadres (arbitres, entraîneurs, etc.) ;
- La reprise des phases nationales petites catégories dès la deuxième quinzaine du mois d'août 2023 ;
- Les travaux de pose de pelouses synthétiques à Kédougou (en cours de réalisation) et à Sédhiou (l'appel d'offre lancé) ;

Le porte-parole du collège des Présidents de Ligues régionales a poursuivi son intervention en rappelant à l'Assemblée qu'à côté des réalisations notées, il y'a encore des efforts à faire et qui sont entre autres :

- Le changement des membres et la réorganisation de la commission de discipline pour un fonctionnement diligent et efficace ;
- La revalorisation des subventions accordées aux clubs notamment amateurs ;
- La libération des subventions allouées aux clubs avant le démarrage de la saison ;
- Le maintien du système de remboursement du transport aux clubs dès la fin de chaque phase de compétition ;
- La résolution du problème de la non-participation au championnat de certains clubs du football féminin affiliés et qui depuis des années ne jouent pas ;
- La continuation de la construction des autres sièges de ligues régionales après le démarrage effectif de la construction du siège de Kaolack ;
- La remise des diplômes, des licences C, B et A aux récipiendaires d'ici fin décembre 2023 ;
- La décentralisation de l'organisation de la licence C au niveau des pôles régionaux ;
- La revue des périodes d'enregistrement des licences pour Amateur et Pro afin d'éviter de léser les clubs surtout amateurs ;
- L'adaptation du remboursement du transport des clubs aux tarifs en vigueur dans le secteur du transport public ;
- L'application effective de la recommandation approuvée lors de la dernière assemblée générale à savoir : la décentralisation du contrôle et de la validation des licences aux niveaux des ligues régionales ;
- La diminution du coût de la licence ;
- La diligence de la production et du retrait des licences surtout pour les clubs de l'intérieur du pays ;
- Le respect et l'exécution rigoureuse du calendrier des championnats ;
- La reconsidération de l'homologation de certains stades qui abritent des compétitions et qui ne répondent pas aux normes d'organisation, de sécurité et/ou d'équité sportive ;
- La sensibilisation des supporters et acteurs pour combattre la violence qui est entrain de gangréner le football ;
- La prise de mesures fortes de répression contre les auteurs de troubles lors des matchs de différentes compétitions ;

- L'affectation de deux places au moins à chaque ligue régionale lors de la constitution des délégations pour les campagnes internationales (CAN, coupe du monde) comme ce fut le cas lors de la coupe du monde RUSSIE 2018 ;
- L'engagement effectif aux compétitions de jeunes (U17, U20) par les clubs aux compétitions régionales et nationales.

Reprenant la parole, le Président de la FSF a remercié les membres du Collège des Présidents de Ligues régionales de football.

En réponse aux doléances des membres de ce collectif, le Président a fait savoir que la FSF va étudier toutes ces demandes et apporter les réponses adéquates.

Cependant, le Président SENGHOR a fait savoir aux membres de la CPL et à l'assemblée, que la FSF n'est pas encore prête pour décentraliser la validation ou l'impression des licences des joueurs car, beaucoup de problèmes ont été notés dans la confection des Licences. Il a rappelé que le Chef du Département juridique a été instruit d'ailleurs pour déposer des plaintes contre les dirigeants de clubs faussaires de Licences fédérales.

Concernant la préoccupation du CPL relative à l'homologation de certains stades qui abritent des compétitions, le Président a fait savoir que des mesures fortes ont été prises et que le COMEX a déjà validé un nouveau Règlement sur les terrains de compétitions, approuvé plutôt au cours de l'A.G ;

En conclusion, le Président de la FSF a remercié tous les participants à cette Assemblée Générale et a souhaité à toutes les délégations un bon retour dans leurs foyers respectifs.

La séance a été levée à 14 H 20.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance



I. INTRODUCTION

Mesdames et messieurs,

Aujourd'hui 13 juillet 2024 marque une date importante dans la vie de notre organisation.

En effet, conformément à l'article 28 de nos statuts, qui nous oblige de tenir chaque année notre Assemblée générale ordinaire, nous voici réunis en ce jour 13 juillet 2024 pour respecter cette obligation

Nous marquons donc aujourd'hui une pause rituelle pour évaluer le travail que nous avons fait pendant une année.

Cette démarche est essentielle dans la vie de notre organisation par ce qu'elle nous permet de regarder dans le rétroviseur pour voir ce qui a été fait, ce qui reste à faire et enfin ce qui a été objectivement un échec.

Cet exercice, plus que fondamental, nous permet de connaître les forces, et les faiblesses, les menaces et les nos opportunités de notre organisation et d'être à l'écoute des besoins et aspirations des acteurs du football.

Ainsi donc, tirant les leçons de notre propre analyse, nous pourrons décider, en toute connaissance de cause, de nouvelles orientations et perspectives pour relever les défis qui s'imposent à nous et renforcer notre volonté et notre ambition d'améliorer, de promouvoir et de développer du football pour lui faire jouer, au-delà sa fonction ludique, un rôle éminemment social, éducatif, sanitaire et économique.

En effet, le football, par la place qu'il occupe dans la vie d'une nation et à l'échelle internationale, doit être réellement prise en compte dans les politiques publiques et les stratégies de développement des états et des institutions et organisations internationales.

Cette réalité nous l'appréhendons tous les jours et ne cessons de toujours dénoncer l'insuffisance sinon le manque de soutien et de prise compte du football.

C'est pourquoi, nous devons faire preuve d'ingéniosité pour donner au football sa vraie valeur à travers nos initiatives et nos actions de tous les jours.

Ces dernières années nous avons eu du mal à respecter l'organisation régulière de nos réunions de Comité Exécutif ('une réunion tous les mois) et même de Comité d'Urgence, en cas de nécessités (entre deux réunions du Comité Exécutif).

En effet, 2023 a été une année très triche en compétitions internationales avec l'engagement et la participation de toutes nos sélections et équipes nationales à des tournois, des matches amicaux ou des matches officiels au Sénégal, en Afrique et à travers le monde.

A chacune des matches accueillis ou joués à l'extérieur, il a fallu tenir de nombreuses réunions préparatoires mobilisant l'essentiel des membres du Comex et de membres des commissions permanentes (Compétitions internationales-Organisation et planification-Finances-Marketing et sponsoring-Médicale-Fair-Play-communication etc.

Un coup d'œil sur cette partie de ce rapport relative aux résultats des compétitions internationales vous édifiera à suffisance sur le nombre impressionnant de réunions qu'il a fallu organiser, en mobilisant toutes les ressources humaines de la Fédération et partant sur le nombre réduit de réunions de Comex en 2023 (trois (03) réunions et du Comité d'Urgence quatre (04).

Ainsi, le rappel des décisions prises par ces deux instances mais aussi la relation du fonctionnement des autres organes de gouvernance et de délibération vous permettra de vous faire une idée de la manière dont le football durant cette année, d'apprécier, de juger et de formuler vos recommandations.

II. FONCTIONNEMENT DU COMITE D'URGENCE

Le Comité d'Urgence s'est réuni à quatre (04) reprises dont une séance par voie de consultation conformément à l'article 42 des statuts de la FSF.

Il a traité de diverses questions dont :

- la gestion de la saison sportive 2022/2023
- Préparation de la Coupe d'Afrique des Nations Côte d'Ivoire 2023
- homologation ou suspension de stades
- subventions aux clubs et acteurs du football
- reformulation des buts et objectifs du programme FIFA FORWARD 3.0.

Nous vous proposons ci-dessous un sommaire de ces décisions qui ont été validées par la suite par le Comité Exécutif lors de ses séances.

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

- Demander aux commissions compétentes en matière disciplinaire de prendre toutes les autres décisions relativement aux faits de match survenus, ayant entraînés l'arrêt de match avant terme.
- Approuver la reformulation des buts et objectifs du programme FIFA Forward 3.0 pour les faire correspondre aux exigences de la démarche SMART (Spécifique-Mesurables-Atteignables-Réalisables dans un temps bien défini).
- Mener un programme de développement des talents et soutenir le développement du football à la base et des jeunes (football scolaire, les ligues régionales et nationales, U13, U15, les académies, en prenant part au programme TDS de la FIFA, au programme Football For Schools de la FIFA, au programme championnat scolaire panafricain de la CAF et en se conformant au règlement de licences aux clubs de la CAF.
- Investir dans le développement des entraîneurs, des arbitres, du personnel technique et administratif dans le cadre de la politique de renforcement des capacités de la FSF de décembre 2024 à 2026.

Décisions en matière de compétitions nationales

- Lancer une ligue nationale féminine sénior avec au moins 10 clubs d'ici juin 2025, à partir d'un plan d'actions élaboré avec une approche holistique de manière que celle-ci puisse assurer le succès à long terme des compétitions de ligue.

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

- Définir les rapports entre l'Etat et la FSF relativement à la préparation et à la participation à la CAN TotalEnergies Côte- d'Ivoire 2023 (constitution de la délégation officielle, primes de participation et de performances, répartition des charges...)
- Instruire le Secrétariat Général de saisir le ministre des Sports pour demander la programmation, dans les meilleurs délais, d'une réunion du comité-mixte, axée sur la préparation de la CAN.
- Fixer le nombre total de la délégation fédérale (COMEX, invités et membres de l'administration fédérale) à 75 personnes.
- Démarrer le regroupement le 30 décembre 2023 à l'hôtel Radisson Blu de Diamniadio
- Organiser un match amical contre la Tanzanie le 8 février 2023
- Solliciter l'organisation de la cérémonie de remise du drapeau national et le départ de la délégation le 9 janvier 2023.
- Requérir un vol direct à destination de Yamoussoukro plutôt que d'Abidjan.
- Demander au Docteur Afonso d'acheter les médicaments en France et se faire rembourser par la FSF à son arrivée à Dakar.
- Faire réserver très tôt les hôtels et billets d'entrée des matches pour la CAN.
- Demander à monsieur Idrissa KANE d'organiser très rapidement une mission en Côte d'Ivoire pour préparer le branding des sites d'accueil.

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE FINANCES

- Valider les propositions de la commission ad hoc, prises lors de sa réunion du 5 février 2023 et relatives aux subventions des acteurs du Football.

| ENTITES | NOMBRE | SUBVENTIONS | MONTANT |
|------------------------------|--------|-------------|----------------------|
| LSFP (remboursements) | | ***** | 132.500.000 |
| LIGUE 1 | 14 | 15.000.000 | 210.000.000 |
| LIGUE 2 | 14 | 10.000.000 | 140.000.000 |
| NATIONALE 1 | 28 | 7.000.000 | 196.000.000 |
| NATIONALE 2 | 40 | 3.000.000 | 120.000.000 |
| DIVISION 1 féminine | 11 | 3.000.000 | 33.000.000 |
| DIVISION 2 féminine | 10 | 2.000.000 | 20.000.000 |
| BEACH SOCCER | 20 | 1.000.000 | 20.000.000 |
| CLUB REGIONAL | 266 | 1.500.000 | 399.000.000 |
| ONCAV | 01 | 10.000.000 | 10.000.000 |
| ASMS | 01 | 3.000.000 | 3.000.000 |
| AEFS | 01 | 2.000.000 | 2.000.000 |
| AIFS | 01 | 2.000.000 | 2.000.000 |
| ANAFS | 01 | 2.000.000 | 2.000.000 |
| ANPS | 01 | 2.000.000 | 2.000.000 |
| CONFEFS | 01 | 2.000.000 | 2.000.000 |
| SUPPORTERS QATAR | 03 | 2.000.000 | 6.000.000 |
| TOTAL | | | 1.299.000.500 |

- Proposer, par prudence, une augmentation de 50% des primes de qualification et de performances à la place du doublement des primes demandées par les joueurs de l'équipe nationale A pour la CAN TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023.
- Porter le bonus de la FSF à 2.000.000F à partir des 1/8ème finales.
- Mettre en place un service commercial et nommer du personnel compétent ayant pour objectifs de développer les ventes, le sponsoring etc., afin d'augmenter continuellement les revenus commerciaux de la FSF et de diversifier les ressources financières.

DÉCISIONS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES

- Suspender l'homologation du stade Ibrahima BOYE de GUEDIAWAYE avec effet immédiat pour tous les matches de LSFP et de Coupes du Sénégal jusqu'à nouvel ordre.
- Instruire tous les démembrements de la FSF à délocaliser ou à faire jouer à huis clos et à titre préventif, toute compétition présentant des risques sécuritaires d'organisation et de menaces à l'intégrité physique des acteurs et spectateurs.
- Accepter l'homologation du terrain annexe du Stade Président Abdoulaye Wade pour accueillir les compétitions officielles de la FSF
- Entreprendre un programme de développement des infrastructures comprenant de nouveaux terrains et ouvrages aux normes internationales dans des endroits désignés à travers le pays d'ici la fin de 2026 afin de fournir des espaces d'entraînement et de compétitions de haute qualité.



III. FONCTIONNEMENT DU COMITE EXECUTIF

DÉCISION EN MATIÈRE GOUVERNANCE

- Instruire le Secrétaire Général d'inscrire la question du renouvellement des organes juridictionnels et des commissions permanentes dans l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comex.
- Demander à monsieur Abdoulaye FALL de confirmer sa démission au poste de président de la commission des finances, pour indisponibilité.
- Adresser une mise en demeure aux membres du prétendu collectif des présidents des clubs amateurs qui se réunissent en violation des statuts de la FSF et qui font des déclarations incendiaires à l'encontre de la FSF.
- Insérer le Beach soccer et le Futsal parmi les thèmes à débattre avec les experts de l'UEFA lors des ateliers de formation prévus du 27 au 30 avril 2023 avec la participation des parties prenantes du football.
- Instruire le DTN de réaménager les staffs techniques des équipes nationales en évitant les doublons et les ambiguïtés qui peuvent survenir.
- Demander au président de la commission médicale de s'impliquer davantage dans la gestion médicale de l'équipe A (joueurs et encadrement) et de réfléchir sur d'éventuels changements au sein du staff médical.
- Valider la proposition de collaboration entre l'académie Fédérale mise en place et les clubs nationaux pour une bonne intégration des jeunes pensionnaires dans les clubs
- Demander à la Commission Juridique d'effectuer des recherches pour connaître les possibilités qui sont offertes à la FSF de générer des indemnités de transfert des pensionnaires de l'académie fédérale.
- Donner prochainement un nom à l'académie fédérale,
- Fixer la date de la prochaine AGO le 17 juin 2023 et en informer la CAF, la FIFA et le Ministère des Sports
- Nommer un nouveau commissaire aux comptes après l'envoi des demandes de renseignements et de prix à quatre (04) cabinets d'audit
- Valider les TDR de la commission de révision des textes, sous réserve du changement des échéances de validation.
- Organiser un séminaire de validation des textes par le Comex les 5, 6 et 7 mai 2023 à l'hôtel.
- Féliciter et encourager le gouvernement et les membres du comité de Pilotage de la candidature du Sénégal à l'organisation de la CAN 2027 pour le travail réalisé et pour la suite des actions à mener.
- Adopter le contrat d'objectifs de FIFA Forward 3.0.



- Instruire le département juridique et la commission juridique de travailler à la mise en place d'un nouveau règlement sur les stades de compétitions et terrains de jeux à la suite des incidents de la rencontre Guédiawaye vs Jaraaf du 19 juillet 2023 au stade Ibrahima BOYE.
- Féliciter SEM Macky SALL et le Ministre Abdoulaye S. SOW pour tout ce qu'ils ont fait pour le football (titres de propriétés offerts aux joueurs et membres de l'encadrement des équipes nationales et soutiens divers).
- Remercier le Président de la FSF pour son engagement, son management éclairé et pour sa disponibilité.
- Inviter les présidents de commissions permanentes à transmettre les noms de membres de leur commission au Secrétariat Général.
- Valider les rapports d'activités et financier présentés par le Secrétariat Général.
- Donner mandat au Président de la FSF pour régulariser tous les titres de propriétés de tous les immeubles de la FSF et de mettre en place une commission ad hoc de suivi, composée de messieurs Thierno DIANE (Président commission juridique), Papa Sidy LO (rapporteur de cette commission), Mamadou DIOUF (Chef du Département Juridique) et Mapathé GAYE (Chef du Département Finances).
- Valider le rapport du comité de réforme des textes de la FSF(Statuts) et le chronogramme de partage avec les acteurs du football.
- Instruire le Secrétariat Général d'informer toutes les ligues de la tournée de partage des modifications aux textes.
- Adopter le document stratégique (plan d'actions) proposé par UEFA ASSIST après la mission de ses représentants à Dakar.
- Confirmer Messieurs Lat DIOP au poste de président par intérim de la commission des Finances à la suite de la déclaration d'indisponibilité de monsieur Abdoulaye FALL et Mamadou NDIAYE comme Vice-président.
- Approuver la désignation du cabinet d'Audit IEC SARL comme Commissaire aux comptes en remplacement de monsieur Cheikh FALL, décédé.
- Valider la proposition du Dr Babacar NGOM (Président de la commission médicale) de doter le nouveau siège d'une infirmerie et de réfléchir sur les possibilités d'acquisition d'une ambulance (achat ou requête auprès du ministère de la Santé).

DÉCISION EN MATIÈRE DE COMPÉTITIONS NATIONALES

- Valider l'homologation du terrain annexe du Stade Président Abdoulaye Wade pour accueillir les compétitions officielles de la FSF
- Accorder la grâce au joueur Papa Arona DIOP qui a purgé plus de la moitié de sa peine pour lui laisser une chance de rester dans le football.
- Valider la proposition de constitution de pôles de la commission planification pour l'organisation des préliminaires de la Coupe du Sénégal ainsi que la date de fin de cette phase (30 janvier 2023).
- Instruire le Secrétaire Général de diligenter les formalités administratives (lettres circulaires) relatives aux différentes coupes.
- Instruire le DTN, en rapport avec le Département des finances et un membre de la commission de planification, de finaliser l'étude qu'il doit mener sur l'augmentation des clubs des championnats nationaux.
- Effectuer le tirage au sort des 32èmes de finales seniors, 16ème le 7 avril 2023
- Démarrer les 32èmes de finales le 12 avril 2023.
- Adopter le règlement particulier de la Coupe du Sénégal.
- Reprendre les rencontres du championnat amateur le 16 août 2023 et accompagner financièrement les clubs qui sont restés plusieurs semaines sans jouer à cause de la lenteur de traitement des contentieux par la Commission de Discipline.
- Instruire le SG de diligenter le suivi du traitement des dossiers au niveau des organes juridictionnels.
- Adopter les propositions du DTN sur l'augmentation des clubs de football professionnel et de la ligue de football amateur ainsi que les formules de compétitions des phases nationales de petites catégories pour la saison 2022/2023 ainsi qu'il suit :

1- AUGMENTATION EN LIGUE 1 ET LIGUE 2 : 16 CLUBS

A- LIGUE 1 : 16 ÉQUIPES

A compter de la saison 2024/2025 le nombre d'équipes va passer de 14 à 16 équipes.

- Les deux (02) équipes classées dernières sont reléguées en Ligue 2 à l'issue de la saison 2023/2024
- Les quatre (04) premières équipes de la ligue 2 accèdent en L1 à l'issue de la saison 2023/2024.

B- LIGUE 2 : 16 ÉQUIPES

A compter de la saison 2024/2025 le nombre d'équipes va passer de 14 à 16 équipes :

- Les deux (02) équipes classées dernières de la L2 sont reléguées en national 1 à l'issue de la saison 2023/2024.
- Les 03 premières de chaque poule de N1 accèdent en ligue 2 à l'issue de la saison 2023/2024

2- AUGMENTATION EN NATIONAL 1 ET 2

A – NATIONAL 1 (2 POULES DE 14 ÉQUIPES) 28 ÉQUIPES

A compter de la saison 2024/2025 le nombre d'équipes va passer de 24 à 28 équipes en deux poules de 14

- Les deux (02) dernières de chaque poule sont reléguées en national 2 à l'issue de la saison 2023/2024.
- Douze (12) équipes de la national 2 accèdent en national 1 à l'issue de la saison 2023/2024.
- Les trois (03) premières de chaque

B – NATIONAL 2 (04 POULES DE 12) 48 ÉQUIPES

A compter de la saison 2024/2025 le nombre d'équipes va passer de 44 à 48 équipes réparties en quatre poules de 12

- L'équipe classée dernière de chaque poule est reléguée en division régionale (elles seront 04)
- 16 équipes de la division régionale accèdent en N2 :
 - Dakar : 02
 - Thiès : 02
 - Les autres régions : 01 chacune
- Valider les dates de démarrage (30 septembre 2023) et de fin de saison (15 juin 2023).
- Fixer les périodes d'enregistrement comme suit :
 - 1ère Période : 31 juillet au 20 octobre 2023.
 - 2ème Période : 1er février 2024 au 01 mars 2024.
- Instruire le Secrétariat Général d'envoyer à tous les acteurs les circulaires relatives à la saison 2023-2024.
- Démarrer le championnat de Beach Soccer saison 2023 le 19 août 2023 pour la poule de Dakar et le 04 septembre 2023 pour la poule de Saint-Louis

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

- Valider le renforcement du staff médical de l'équipe locale par l'affectation d'un nouveau kinésithérapeute pour mieux gérer la préparation et participation au CHAN en Algérie (13 janvier-04 février 2023).
- Demander au Secrétaire Général de diligenter l'élaboration, dans la semaine, de la fiche d'opération ainsi que les réservations des billets d'avion auprès d'au moins trois agences de voyage de la place.
- Valider les montants de primes qui seront allouées à l'équipe locale.
- Faire en sorte que l'équipe féminine puisse quitter Dakar le 03 février 2023 pour mieux se préparer aux barrages de la Coupe du Monde Féminine Nouvelle-Zélande 2023 et
- Valider et payer les frais induits jusqu'au 14 février 2023, date à partir de la FIFA prend en charge les délégations.
- Reporter à la prochaine réunion do Comex toutes les évaluations de compétitions (CHAN Algérie 2023, CAN U20 Egypte, Barrages Coupe du Monde féminine Nouvelle-Zélande 2023, éliminatoires CAN U23 Maroc 2023 et la CAN séniors Côte-d'Ivoire 2023)
- Valider le renforcement du staff technique de l'équipe nationale U17 par la mise à disposition d'un deuxième Kinésithérapeute et l'organisation de matches amicaux contre d'autres équipes qualifiées.

- Demander au DTN de finaliser le programme de préparation à la Coupe du Monde U20 Argentine 2023 en trouvant des matches amicaux pour l'équipe.
- Organiser une réunion préparatoire à la Coupe du Monde de Beach Soccer et valider l'organisation du tournoi de préparation de Dakar.
- Mettre en place un comité de coordination du match officiel contre le Rwanda le 09 septembre 2023 et contre l'Algérie le 12 septembre 2023.
- Confirmer les deux matches amicaux contre le Mali (14 octobre 2023) et contre le Cameroun (17 octobre 2023) à Lens (France).

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE FINANCES

- Valider la décision de mise en place un fonds de solidarité pour faire bénéficier à tous les membres du Comité Exécutif et Utilitaires de la CAN TotalEnergies Cameroun 2021 d'éventuelles primes découlant des compétitions internationales.
- Libérer, dans un délai très court, les subventions aux acteurs du football.
- Adopter le PV du CU du 10 février 2023 relatif à la libération des subventions aux acteurs du football.
- Allouer une subvention de 300.000F aux équipes qui ont joué les 32èmes de finales à titre de remboursement de frais de transport et 150.000F à celles qui n'ont pas commencées.
- Allouer une indemnité d'éviction à la société Contechs qui accepte de quitter l'ancien siège de la Ligue de football de Dakar de l'immeuble du Point E.
- Ramener de 1.000.00F à 500.000F les frais d'inscription à l'examen des agents de joueurs.

DÉCISIONS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURE

- Organiser une visite des membres du Comité Exécutif au nouveau siège de la FSF, sis à Liberté VI Extension.
- Mettre à disposition de la FSF le projet d'avenant au contrat pour la continuation des travaux du siège de la ligue de Fatick.
- Mandater le Collège des Présidents de Ligues pour proposer un lot de sièges de ligues (entre 3 et 6) à construire prochainement.
- Instruire le docteur Babacar NGOM de travailler sur le projet d'un centre médical à Toubab Dialaw et de faire l'inventaire du matériel médical de la FSF en rapport avec le président de la commission logistique.
- Valider le PV de la commission d'homologation de terrains du 28 février 2023 avec les recommandations suivantes :
 - Homologuer le stade de Ngor pour les matches de L1, L2, N1, N2 et les compétitions régionales.
 - Remettre l'homologation du stade du stade Diagaly Bakayoko de Grand-YOFF en attendant la réalisation des travaux complémentaires (pelouse, vestiaires et tribunes).
 - Homologuer le stade des HLM pour les matches de N1, N2 et compétitions régionales.
 - Homologuer les stades de Malika et Castors pour les compétitions de N1, N2 et régionales.
- Valider la décision du Comité d'Urgence du 20 juillet 2023 suspendant l'homologation du stade Ibrahima BOYE.
- Donner mandat au DTN et à la commission juridique pour la mise en place des commissions régionales d'homologation et l'élaboration du règlement des stades.
- Affecter les locaux de l'ancien siège de la FSF à la DTN, à la Ligue de Dakar et à la Ligue Sénégalaise de Football Professionnel après déménagement au nouveau siège sis à Liberté VI Extension.
- Construire une salle de musculation au Centre de Développement Technique ce Toubab Dialaw.
- Soumettre le projet d'hôtel fédéral au programme FIFA Forward 3.0.
- Engazonner un deuxième terrain au niveau du Centre Youssoupha Ndiaye de Guéréo.
- Insérer le bloc médical de la FSF sur la liste des projets à réaliser.

DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ARBITRAGE

- Demander aux présidents de la FSF, de la LSFP et de la LFA de rencontrer les présidents de la CCA et de l'ANAF pour discuter des questions d'arbitrage (grève et mouvements d'humeur...).

IV. FONCTIONNEMENT DE LA LSFP

La saison 2022-2023, a été exceptionnellement longue. Les compétitions qui ont démarré le 15 octobre 2022 se sont terminées le 19 août 2023 avec la finale de la coupe de la Ligue.

Le calendrier, bien maîtrisé, a connu des perturbations à quelques journées de la fin du championnat. Néanmoins, toutes les compétitions, championnat et coupe de la Ligue, se sont poursuivies jusqu'à terme.

La saison sportive s'est terminée en apothéose, avec une finale de la coupe de la Ligue digne des plus belles fêtes du football en, termes d'attractivité, de mobilisation, d'animation, de fair-play et d'éthique sportive.

Les dirigeants se sont fixés comme crédo, le renforcement de la cohésion de la famille du football professionnel, la restauration de la fraternité entre tous les acteurs, l'enracinement du fair-play et de l'esprit sportif, l'éradication de la violence sous toutes ses formes au niveau de nos espaces sportifs.

I. LES REALISATIONS DE LA SAISON

I - 1. LA GOUVERNANCE DE LA LSFP

Les organes de la Ligue Sénégalaise de Football Professionnel (L.S.F.P) ont fonctionné normalement à la satisfaction des membres et des acteurs.

A. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle s'est réunie le 16 septembre 2023. Elle a examiné et adopté d'une part, le rapport d'activités de la saison écoulée, d'autre part, la situation financière de la Ligue et le budget prévisionnel de la saison suivante.

L'Assemblée a également installé les nouveaux administrateurs, à la suite de l'accession en Ligue 2 de leurs clubs.

B. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il s'est réuni le 18 février 2023 et le 16 septembre 2023.

Le premier a été consacré au bilan d'étape de la saison 2022-2023 précisément en ce qui concerne la phases "Aller" du championnat, la situation financière et les primes dues aux clubs.

Le deuxième Conseil d'Administration, qui consacre le démarrage de la saison, a pris les décisions relativement aux activités de la saison écoulée, mais également au déroulement de la saison en vue.

C. LE BUREAU

Le Bureau a tenu des réunions régulièrement pour traiter de toutes les questions liées à la gestion de la Ligue notamment :

- Les questions relatives au démarrage de la saison,
- La préparation et l'organisation des réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale,
- Le suivi de l'application des décisions des organes,
- L'évaluation des compétitions et le suivi du Calendrier annuel,
- Le suivi des relations avec les Partenaires,
- La préparation des contrats, conventions et autres documents à soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration et/ou à l'Assemblée Générale.



D. LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Elle a eu à apprécier et à sanctionner les divers comportements et attitudes qui ont été portés à son attention. La Commission a rendu un total de Soixante-Dix-Sept (77) décisions, soixante-huit (68) portant sur la suspension de joueurs ou officiels et neuf (9) sur les incidents survenus avant, au cours ou après des matchs.

I - 2. LES COMPÉTITIONS ET AUTRES ACTIVITÉS

Le championnat s'est déroulé jusqu'à son terme malgré les perturbations à quatre (4) journées de la fin. Globalement le fair-play et l'éthique sportive ont été respectés.

A preuve, sur 364 matchs, quatre (4) incidents ont été relevés, soit 1,098%. Le public a été présent, ce qui a permis de connaître une saison attractive et populaire, qui est de nature à renforcer le partenariat avec les sponsors du moment et attirer d'autres partenaires.

A l'issue des Compétitions :

- **GENERATION FOOT** est **Championne 2023**
- L'**AS DOUANES** et **CNEPS EXCELLENCE** sont relégués en **Ligue 2**
- **JAMONO de FATICK**, **Champion de Ligue 2** et **US OUKAM** deuxième, ont accédé en **Ligue 1**.
- **MBOUR PETITE CÔTE** et **UCST PORT** sont relégués en Nationale 1.
- **TEUNGUETH FC** est **Vainqueur de la Coupe de la Ligue 2023** après trois (3) ans d'absence de cette compétition.

Cette Edition dont la **finale** a opposé **TEUNGUETH FC** au **STADE DE MBOUR** a été un succès sportif et populaire.



Les autres activités de la saison, celles des Vice-Présidences ont concerné :

- Les tâches liées aux contrats et avenants,
- Les actions liées aux licences,
- Les relations avec les partenaires nationaux et internationaux dont les ligues professionnelles africaines,
- Le renforcement de capacités des acteurs des clubs notamment les administratifs, les supporters, les techniciens sur l'analyse vidéo et la gestion des données statistiques,
- La formation traditionnelle des Commissaires de match.

En ce qui concerne les activités des Commissions techniques, elles concernent :

- La bonne tenue de l'organisation des matchs
- Le contrôle de l'état des infrastructures et les conditions d'accès en Ligue2
- La supervision et l'assistance concernant les aspects médicaux des matchs.

Il faut également noter l'importante rencontre de concertation et de sensibilisation avec les groupes d'acteurs que sont les présidents des Commissions d'Organisation des Clubs, la Commission Centrale des Arbitres, le Commissaire en charge de la Sécurité, les Commissaires de match, la Fédération Sénégalaise de Football, l'objectif principal étant la réussite de la saison qui démarre afin de la terminer en beauté.

Au chapitre des décisions prises avant le démarrage de la saison, il est à noter :

- L'adoption de la liste des Commissaires de match,
- Les prévisions de primes et récompenses,
- L'admission en Ligue 2 des clubs amateurs remplissant les conditions d'accession, à savoir NGB et RENAISSANCE SPORTIVE DE YOFF,
- Le Calendrier de la saison 2023/2024,
- Les règles d'accession et de relégation à l'issue de la saison 2023-2024 conformément à la décision de la Fédération Sénégalaise de Football.

II. LES PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2023-2024

Pour l'essentiel, l'accent sera mis sur :

- Le renforcement de capacités des acteurs des clubs pour consolider les acquis et réaliser des performances à la hauteur des ambitions de la Ligue Professionnelle.
- La recherche de Partenaires financiers et techniques pour l'amélioration de la situation de la Ligue.
- La finalisation et l'harmonisation des textes (Règlement Administratif, Règlements du Football Professionnel), l'adoption des modèles de documents officiels (Convention Société/Association, Contrats divers).
- L'éradication de toutes formes de violence dans les stades, avec comme action la sensibilisation et la formation des supporters des clubs pour une meilleure prise de conscience de l'esprit sportif, du fair-play et du sens de la responsabilité

V. FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL AMATEUR

FONCTIONNEMENT DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Bureau du Conseil d'Administration et le Conseil d'Administration de la LFA, sous la présence du Président de la LFA, s'est régulièrement réuni au cours de l'année 2023 dans différentes régions du pays (les 25 et 26 mai 2023 à Kaolack, le 22 septembre 2023 à Thiès, le 30 décembre 2023 à Kaffrine) ;

En marge de ces réunions, la LFA s'est penchée sur les calendriers de Championnat qui sont mieux maîtrisés, sur la révision des statuts de la FSF, sur l'augmentation des primes de vainqueur du championnat N1 ;

Lors de sa réunion du 22 septembre 2023 à Thiès, le bureau du C.A de la LFA a décidé de la tenue de la première réunion du Collège des Présidents de Districts de Football (CPD). Le CPD qui s'est réuni le 14 octobre 2023 à Diourbel a formé son bureau exécutif composé comme suit :

- Président : **Ndiaga Diagne**
- 1er Vice-président Chargé de la Vie des Commissions et de l'administration : **Ousmane Aw**
- 2e Vice-président chargé de la formation et Communication : **Ibrahima Birame Faye**
- 3e Vice-président Recherches moyens : **Ousmane Ba**
- 4e Vice-président chargé de la Vie des Districts : **Seydina O.Gassama**
- Secrétaire Général : **Souleymane Latouff**
- Secrétaire Général Adjoint : **Cheikh Diouf**
- Trésorier Général : **Hamed Dia.**



I - CHAMPIONNAT AMATEUR

• NATIONALE 1 :

Champion : **NGB NIARY TALLY**

Vise - champion : **RS YOFF**

Ces deux équipes accèdent en **ligue 2 Pro**
Mbour PC et **UCST Port** de Dakar descendent en national 1

Stade de THIAROYE, TOGLOU DIASS, NIAYES FC et **RENAISSANCE DE DAKAR** descendent en National 2 ;

• NATIONALE 2 :

Champion : **AFRICA FOOT**

Vice-champion : **AS BAMBEY**

Ces deux équipes montent en **national 1** en compagnie de **ASUC DE ZIGUINCHOR** et **ASC CAMBARENE**

• MONTENT EN NATIONALE 2 :

HAYO de AGNAM de MATAM, **AJAMAT** de ZIGUINCHOR, **DJOLOF OLYMPIQUE CLUB** de LOUGA et **AS BOUNDOU** de TAMBA

Descendent en **Régional**

As KOUMPENTOUM de TAMBA, **ERGM** de Saint louis,



Espoirs Kaffrine de KAFFRINE et **FC Dakar** de Dakar

II - COUPES DU SENEGAL

HOMMES

Vainqueur Séniors : **JARAAF** de Dakar

Finaliste : **STADE de MBOUR**

Vainqueur Juniors : **SAHEL FC.**

Finaliste : **ESPOIRS de GUEDEAWAYE**

Vainqueur Cadets : **DAKAR SACRE CŒUR**

Finaliste : **LUSITANA**

DAMES

Vainqueur : **Sirènes de grand Yoff**

Finaliste : **AFA Grand Yoff**

III - CHAMPIONNAT AMATEUR FOOTBALL FEMININ

- D1 vainqueur : **Dakar Sacré Cœur**

- D2 vainqueur : **As BAMBEY**

- Promus : **As BAMBEY** et **Olympique Ziguinchor**

- Relégués : **Lycée AMETH FALL** et **Dorades de Mbour**

IV - BEACH SOCCER

Vainqueur Championnat : **MBAO BEACH SOCCER**

Finaliste : **KAWSARA BEACH SOCCER**

Vainqueur coupe du Sénégal : **NGOR BEACH SOCCER**



VI. LES ACTIVITES DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Pour la saison 2023, la Direction Technique Nationale a eu à mener beaucoup d'activités :

- **Les compétitions internationales**
- **Les compétitions nationales**
- **Les phases nationales de petites catégories**
- **La détection des jeunes talents au niveau des écoles de foot et au niveau scolaire**
- **La formation des cadres**
- **Participation aux stages CAF et FIFA**



A) LES COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

(voir résultats dans la rubrique compétitions)

B) LA FORMATION DES CADRES

Pour l'année 2023, plusieurs stages ont été organisés :

- Des **stages de licence D CAF** organisés en grand nombre dans les ligues et districts
- Au total **12 stages de licence D CAF** presque dans toutes les régions.
Mention spéciale avec la ligue de Ziguinchor en partenariat avec **RIGHT TO PLAY** a organisé 4 stages de licence D CAF
 - La ligue de THIES janvier 2023 licence D CAF
 - La ligue de Kafrine février 2023 licence D CAF
 - La ligue de DAKAR Licence D CAF JUILLET 2023 et AOUT 2023
 - La ligue de KOLDA licence D CAF janvier 2023
 - La ligue de KAOLACK licence D CAF SEPTEMBRE 2023 et OCTOBRE 2023
- Quatre stages de **licence C CAF**
- Deux stages de **licence B CAF**



C) LES PHASES NATIONALES DE PETITES CATÉGORIES

Au niveau de la Direction Technique Nationale, les phases nationales constituent une activité importante car elle constitue le meilleur moyen de donner la chance à tous les jeunes du Sénégal d'être sélectionné dans une catégorie de son âge.

Ce sont des activités annuelles organisées dans une ou deux régions choisies.

Pour l'année 2023, quatre pôles ont été constitués, regroupant quatre régions.

Chaque région dispose d'une sélection en U17 et U20 ; ils étaient au nombre de 800 jeunes.



D) LA DÉTECTION DES TALENTS

L'un des points phares de cette année c'est incontestablement la **DÉTECTION DES TALENTS** qui constitue d'ailleurs, pour la **FIFA**, le projet majeur.

Au Sénégal, nous avons bénéficié d'une subvention de la **FIFA** de l'ordre de **50 000 USD** dans le programme du **département TDS**.

Nous avons participé en collaboration avec la **CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL ASSOCIATION (CAF)** à une phase de détection à Diourbel avec la participation de l'ensemble des régions et cela pendant cinq jours.

Une journée de formation avait été organisée avec les éducateurs sous la présence de **monsieur ANTHONY BAFFOE responsable du projet Afrique TDS**.

Au sortir de cette détection, 30 jeunes ont été répertoriés et constituent aujourd'hui l'effectif de l'ACADEMIE FEDERALE



AUTRES DETECTIONS EN FUTSAL

En direction des **JO 2026 de la jeunesse**, la **FIFA** par le billet du **Comité National Olympique et Sportif Sénégalais** a donné à la fédération une subvention de **70 000 USD** pour la mise en place des **Sélections nationales en garçons et filles de futsal**.

Effectivement, la FSF a organisé pendant une période d'un mois une phase de détection pour le futsal à Thiès.

- 1- Un stage de formation de 3 jours** pour les **éducateurs de futsal**
- 2- 5 jours de détection** pour les **écoles de football**
- 3- 5 jours de détection** pour les **IA (16) en garçons et filles**
- 4- 5 jours de détection** pour les **académies et clubs**



EJ PARTICIPATION AUX DIFFERENTS STAGES CAF ET FIFA

Durant l'année 2023, nous a eu à participer à des stages organisés par la **FIFA** et la **CAF**

- **Mai 2023** : stage à **ALGER** avec le département **LEADERSHIP de la FIFA**

Un séminaire a eu lieu au Sénégal au **centre YOUSSEPH NDIAYE** avec la **FIFA** sur le **Football for Schools**

Toutes les IA ont été représentées pour la **formation des éducateurs** pendant **5 jours**, **200 établissements** ont été retenus pour ce projet.

La **FIFA** a offert **14 000 BALLONS** aux établissements scolaires et la distribution a été effectuée au niveau des **IA et IEF** ;



Au total la DTN a couvert les compétitions Nationales dont le résultats ont déjà été annoncés mais aussi les compétitions Internationales qui ont donné les résultats ci-après :

EQUIPE A

ELIMINATOIRES CAN « CÔTE D'IVOIRE 2023 »

3ème journée : Sénégal vs Mozambique 24.03.2023 (5 - 1)

4ème journée : Mozambique vs Sénégal 28.03.2023 (0 - 1)

5ème journée : Benin vs Sénégal 17.06.2023 (1 - 1)

6ème journée : Rwanda vs Sénégal 09.09.2023 (1 - 1)

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

Préliminaires

1ère journée : Sénégal vs Sud Soudan 18.11.2023 (4 - 0)

2ème journée : Togo vs Sénégal 21.11.2023 (0 - 0)

Matchs amicaux

Brésil vs Sénégal 20.06.2023 à Lisbonne (2 - 4)

Sénégal vs Algérie 12.09.2023 (0 - 1=)

Sénégal vs Cameroun 16.10.2023 à Lens (0 - 0)



EQUIPE LOCALE

Sénégal vs Niger 06.01.2023 (0 - 0)

Sénégal vs Congo 09.01.2023 (1 - 0)

PHASE FINALE CHAN « ALGÉRIE 2023 »

Phase de groupe

1ère journée : Côte d'Ivoire vs Sénégal 14.01.2023 (0 - 1)

2ème journée : Sénégal vs Ouganda 18.01.2023 (0 - 1)

3ème journée : Sénégal vs RD Congo 22.01.2023 (3 - 0)

¼ Finale : Sénégal vs Mauritanie 27.01.2023 (1 - 0)

½ Finale : Madagascar vs Sénégal 31.01.2023 (0 - 1)

Finale : Algérie vs Sénégal 04.02.2023 0 - 0 (TAB 3 - 4)

EQUIPE U23

ELIMINATOIRE CAN « MAROC 2023 »

3ème tour : Sénégal vs Mali 22.03.2023 (3 - 1)

Mali vs Sénégal 28.03.2023 (3 - 0)

EQUIPE U20

Matchs amicaux

Sénégal vs Zambie 07.02.2023 (1 - 0)

Tunisie vs Sénégal 11.02.2023 (0 - 0)

Tunisie vs Sénégal 14.02.2023 (1 - 2)

PHASE FINALE CAN « EGYPTE 2023 »

Phase de groupe

1ère journée : Sénégal vs Nigéria 19.02.2023 (1 - 0)

2ème journée : Mozambique vs Sénégal 22.02.2023 (0 - 3)

3ème journée : Egypte vs Sénégal 25.02.2023 (0 - 4)

¼ Finale : Sénégal vs Bénin 02.03.2023 (1 - 0)

½ Finale : Sénégal vs Tunisie 06.03.2023 (3 - 0)

Finale : Gambie vs Sénégal 11.03.2023 (0 - 2)



**PHASE FINALE COUPE DU MONDE U20
« ARGENTINE 2023 »**

Phase de groupe

Sénégal vs Japon 21.05.2023 (0 - 1)

Israël vs Sénégal 24.05.2023 (1 - 1)

Sénégal vs Colombie 27.05.2023 (1 - 1)

JEUX DE LA FRANCOPHONIE « KINSHASA »

DU 28 JUILLET AU 06 AOUT 2023

Sénégal vs Congo 29.07.2023 (2 - 2)

Burkina Faso vs Sénégal 31.07.2023 (1 - 0)



EQUIPE U17

Matchs amicaux

Sénégal vs Cameroun 04.03.2023 (1 - 0)

Sénégal vs Cameroun 07.03.2023 (3 - 2)

Burkina Faso vs Sénégal 22.03.2023 (1 - 0)

Maroc vs Sénégal 26.03.2023 (3 - 2)

TOURNOI ANTALYA (TURQUIE)

DU 19 AU 29 OCTOBRE 2023

Sénégal vs Panama 22.10.2023 (4 - 0)

Sénégal vs Russie 25.10.2023 (0 - 0)

Ouzbékistan vs Sénégal 28.10.2023 (1 - 3)

**PHASE FINALE CAN U17 DU 29 AVRIL AU 19 MAI 2023
EN ALGÉRIE**

Phase de groupe

Sénégal vs Congo 30.04.2023 (1 - 0)

Algérie vs Sénégal 02.05.2023 (0 - 3)

Somalie vs Sénégal 05.05.2023 (0 - 3)

1/4 Final : Afrique du Sud vs Sénégal 10.05.2023 (0 - 5)

1/2 Final : Burkina Faso vs Sénégal 14.05.2023
1 - 1 (TAB 4 - 5)

Finale : Sénégal vs Maroc 19.05.2023 (2 - 1)

PHASE FINALE COUPE DU MONDE U17 « INDONÉSIE 2023 »

Phase de groupe

Sénégal vs Argentine 11.11.2023 (2 - 1)

Sénégal vs Pologne 14.11.2023 (4 - 1)

Japon vs Sénégal 17.11.2023 (2 - 0)

1/8 Final : France vs Sénégal 22.11.2023 0 - 0 (TAB 5 - 3)



EQUIPE U15

Matchs amicaux

Sénégal vs Maroc 12.10.2023 (4 - 4)

Sénégal vs Maroc 15.10.2023 (0 - 1)



EQUIPE A FÉMININE

TOURNOI UFOA-A CAP VERT DU 20 AU 30 JANVIER 2023

1ère journée : Sénégal vs Guinée 21.01.2023 (4 - 0)
 2ème journée : Gambie vs Sénégal 23.01.2023 (1 - 4)
 3ème journée : Sénégal vs Sierra Leone 25.01.2023 (4 - 0)
½ Final : Sénégal vs Guinée Bissau 27.01.2023 (4 - 0)
Finale : Cap Vert vs Sénégal 29.01.2023 (0 - 1)

BARRAGES COUPE DU MONDE « AUSTRALIE / NOUVELLE ZÉLANDE » DU 18 AU 23 FÉVRIER 2023

Sénégal vs Haïti 18.02.2023 (0 - 4)



ELIMINATOIRES CAN « MAROC 2024 »

1er tour : Sénégal vs Mozambique 22.09.2023 1 - 1
 Mozambique vs Sénégal 25.09.2023 1 - 2

2ème tour : Sénégal vs Egypte 30.11.2023 (4 - 0)
 Egypte vs Sénégal 05.12.2023 0 - 0 (1ère fois que l'équipe se qualifie 2 CAN de suite)

Matches amicaux

Taiwan vs Sénégal 21.02.2023 (1 - 1)
 Sénégal vs Algérie 14.07.2023 (3 - 1)
 Sénégal vs Algérie 18.07.2023 (4 - 0)
 Tunisie vs Sénégal 27.10.2023 (0 - 2)
 Tunisie vs Sénégal 31.10.2023 (2 - 3)



EQUIPE U20 FEMININE

Matches amicaux

Sénégal vs Maroc 17.05.2023 (1 - 0)
 Sénégal vs Maroc 20.05.2023 ((2 - 1)

TOURNOI UFOA-A U20F DU 22 MAI AU 03 JUIN 2023

AU SIERRA LEONE

Sénégal vs Guinée Bissau 24.05.2023 (4 - 0)
 Guinée vs Sénégal 26.05.2023 (1 - 3)
 Sierra Leone vs Sénégal 29.05.2023 (0 - 3)

PRÉLIMINAIRES ZONE AFRIQUE COUPE DU MONDE U20 FIFA 2024

2ème tour

Sénégal vs Bénin 07.10.2023 (2 - 0)
 Bénin vs Sénégal 15.10.2023 (0 - 0)

3ème tour préliminaire

Sénégal vs Ouganda 11.11.2023 (1 - 0)
 Ouganda vs Sénégal 18.11.2023 (1 - 1)



INTERCLUBS AFRIQUE 2023/2024

LIGUE DES CHAMPIONS : GÉNÉRATION FOOT

Hafia vs Génération Foot 20.08.(0 - 0)
 Génération Foot vs Hafia 27.08.2023 (2 - 2)

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION : CASA SPORTS

1ers tours préliminaires

Casa Sports vs Etoile Filante 20.08.2023 (1 - 1)
 Etoile Filante vs Casa Sports 27.08.2023 (0 - 0)

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE ZONE OUEST A DU 06 AU 12 AOUT 2023 AU LIBÉRIA: DAKAR SACRÉ CŒUR

Dakar Sacré Cœur vs MOGBVMOQ FC 07.08.2023 (1 - 0)
 Dakar Sacré Cœur vs Determine Girls 09.08.2023 (1 - 1)
 As Mandé vs Dakar Sacré Cœur 12.08.2023 (1 - 1)

BEACH SOCCER

2ÈME EDITION JEUX AFRICAINS HAMMAMET

27 AU 30 JUIN 2023 EN TUNISIE

Phase de groupe :

Kenya vs Sénégal 27.06.2023 (1 - 12)

Sénégal vs Tanzanie 28.06.2023 (7 - 1)

Sénégal vs Libye 29.06.2023 (11 - 5)

Finale : Maroc vs Sénégal 30.06.2023 3 - 3 (TAB 4 - 3)

Coupe des nations du 21 au 23 juillet 2023 Saint Petersburg

Sénégal vs Iran 21.07.2023 (1 - 5)

Russie vs Sénégal 22.07.2023 (6 - 4)

Sénégal vs Emirates 23.07.2023 (5 - 1)

Matchs amicaux à Téhéran

Iran vs Sénégal 19.12.2023 (1 - 2)

Iran vs Sénégal 20.12.2023 (4 - 5)

Iran vs Sénégal 22.12.2023 2 - 3)

Tunisie vs Sénégal 31.10.2023 (2 - 3)



VII. LES ACTIVITES DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Le Département national de l'Arbitrage, sous l'égide de la Fédération Sénégalaise de Football, en collaboration avec la FIFA et la Commission centrale des Arbitres (CCA), organise chaque année des cours de mise à niveau et de renforcement de capacités pour les arbitres d'élites, les arbitres jeunes talentueux, les arbitres dames, les instructeurs techniques et physiques d'arbitres, les assesseurs d'arbitres et les arbitres de Beach Soccer.

Pour la saison sportive, 2022/2023, la Direction Nationale de l'Arbitrage avait demandé à la FIFA, l'organisation de six (06) MA, mais finalement 04 cours ont été validés par la FIFA dont 02 obligatoires et qui concernent le Beach soccer et le Futsal.

Comme à l'accoutumée et pour une bonne préparation des arbitres à l'entame de la saison 2022-2023, le Président de la Commission Centrale des Arbitres, avec l'appui de ses partenaires, a financé l'organisation du 11 au 22 décembre 2023, au Centre d'Excellence Youssoupha Ndiaye de Guéréo, de deux (02) séminaires de renforcement de capacités destinés à cent (100) arbitres sélectionnés, répartis en deux (2) groupes, hommes et dames, pressentis pour officier les matches de la Ligue de Football Professionnel et ceux de la Ligue de Football Amateur N1 et N2, au Centre d'Excellence Youssoupha Ndiaye de Guéréo,

Onze (11) tests physiques obligatoires de début de saison ont été organisés dans dix (10) régions pour l'ensemble des arbitres en activité pour la saison 2023/2024.

Les tests nationaux et ceux du renouvellement de la liste FIFA 2024 ont été organisés et pris en charge entièrement par la Fédération.

Les activités sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

I - FORMATION :

• COURS FIFA PRESENTIELS 2023

Les cours FIFA :

| N° | INTITULE | PERIODE | LIEUX | NBRE PARTICIPANTS | Catégories | OBJECTIFS | PRISE EN CHARGE | INSTRUCTEURS DESIGNES PAR LA FIFA |
|----|---|--------------------------|---------------------------|-------------------|---|--|-----------------|--|
| 01 | COURS FIFA COMBINE POUR ARBITRES ET ASSESSEURS BEACH SOCCER | Du 13 au 17 JUIN 2023 | CDT J.F. B. TOUBAB DIALAW | 45 PARTICIPANTS | Internationaux - Arbitres fédéraux - Assesseurs | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres de Beach Soccer | FIFA -FSF | BENCHABANE LAHKHDAR (France) ASSISTE DE LOCAUX |
| 02 | COURS MA FIFA POUR ARBITRES JEUNES TALENTS | 16 au 21 JUILLET 2023 | CDT J.F. B. TOUBAB DIALAW | 40 PARTICIPANTS | Jeunes arbitres prometteurs et talentueux | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres prometteurs et talentueux | FIFA -FSF | INSTRUCTEURS FIFA MALANG DIEDHIOU & MADEMBA MBACKE + LOCAUX |
| 03 | COURS MA FIFA POUR ARBITRES FEMMES | DU 23 AU 28 JUILLET 2023 | CDT J.F. B. TOUBAB DIALAW | 40 PARTICIPANTS | Femmes arbitres prometteuses | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres Femmes | FIFA -FSF | INSTRUCTEURS FIFA MALANG DIEDHIOU & MADEMBA MBACKE ASSISTES DE LOCAUX |
| 04 | COURS POUR ARBITRES DE FUTSAL | Du 07 au 12 août 2023 | THIES Centre FORET | 40 PARTICIPANTS | ARBITRES DE FUTSAL | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres | FSF FIFA | INSTRUCTEUR FIFA FARID BHEWA – ILE MAURICE ASSISTE de A. DIOUF instructeur local |

• COURS NATIONAUX 2023

| | | | | | | | | |
|----|---|---------------------------|---|--|----------------------------|--|-----------|------------------------|
| 01 | EXAMEN NATIONAL | 22 OCTOBRE 2023 | 14 REGIONS | AUX ARBITRES ASPIRANTS DIFFERENTS GRADES | | Procédure au passage de grade des arbitres meritants | FSF | INSTRUCTEURS NATIONAUX |
| 02 | COURS NATIONAL JEUNES ARBITRES DAMES | Du 11 AU 15 Décembre 2023 | GUEREO | 50 DAMES | DISTRCTS LIGUES | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres jeunes qui officient dans l'élite | CCA DNA | INSTRUCTEURS NATIONAUX |
| 03 | JEUNES COURS NATIONAL ARBITRES HOMMES | Du 18 AU 22 Décembre 2023 | GUEREO | 50 HOMMES | LIGUES FEDERAU X | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres jeunes prometteurs qui officient dans l'Elite | CCA - DNA | INSTRUCTEURS NATIONAUX |
| 04 | COURS THEORIQUE AU NIVEAU REGIONAL ET DEPARTEMENTAL | 2 FOIS PAR SEMAINE | Cours à la base dans chaque région ET Départements du Sénégal | TOUS GRADES CONFONDUS | Fédéraux -Ligues- District | INSTRUCTION ET REMFORCEMENT DE CAPACITE DES ARBITRES SUR LES LOIS DU JEU | CRA SCRA | INSTRUCTEURS REGIONAUX |

COMMENTAIRES : En raison des lois du jeu qui subissent régulièrement des modifications, la FIFA soutien les Associations Membres pour l'organisation de Cours MA, dans le but de mettre à niveau et renforcer les capacités des arbitres hommes et dames dans toutes les catégories et spécialités.

Les cours nationaux viennent compléter ceux destinés à l'Elites. Les cours régulièrement dirigés par les instructeurs régionaux au sein des CRA ou S/CRA, permettent l'initiation à l'arbitrage, la mise à niveau et le renforcement de capacités des arbitres qui n'ont pas eu la chance de participer aux cours FIFA

1. Cours FIFA arbitres Jeunes talentueux



2. Cours FIFA Arbitres Beach Soccer 2023



3. Cours FIFA arbitres Dames 2023

II - TESTS PHYSIQUES 2023

• TESTS PHYSIQUES RÉALISÉS 2023 POUR LES ARBITRES

| ACTIVITES | PERIODE | LIEUX | PARTICIPANTS | CATEGORIES | OBJECTIFS | ACTEURS | OBSERVATION |
|--|-----------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|--|------------|---|
| Evaluation physique Préparation des arbitres sélectionnés pour Coupe du Monde FIFA U20 2023 | 29 AVRIL 2023 | STADE CAROLINE FAYE DE MBOUR | ISSA SY - NOUHA BANGOURA | ARBITRESFIFA | EVALUATION PHYSIQUES | FSF | Piloté par l'Instructeur FIFA Mademba MBACKE |
| Evaluation physique Préparation des arbitres stage nouveaux arbitres FIFA 2023 au Caire | 13 MAI 2023 | RUFISQUE STADE NGALANDOU DIOUF | Fatoumata Sall + Tabara Mbodji | Nouvelles Arbitre et arbitre assistantes FIFA 2023 | EVALUATION PHYSIQUES | FSF | INSTRUCTEURS NATIONAUX M. NDOYE + IB. DIALLO |
| TESTS PHYSIQUES COURS MA FIFA POUR ARBITRES BEACH SOCCER | 13 JUIN 2023 | CDT J.F. B. TOUBAB DIALAW | 30 ARBITRES | -Internationaux - Arbitres | Renforcement et évaluation des capacités physiques | FIFA - FSF | Piloté par l'Instructeur FIFA BENCHABANE (France) + MAMADOU NDOYE (SENEGAL) |
| TESTS PHYSIQUES COURS MA FIFA POUR ARBITRES FEMMES | 24 JUILLET 2023 | CDT J.F. B. TOUBAB DIALAW | 30 ARBITRES | Femmes arbitres | Renforcement et évaluation des capacités physiques | FIFA - FSF | Piloté par l'Instructeur FIFA Mademba MBACKE SENEGAL+ Instructeur sénégalais |
| TESTS PHYSIQUES COURS MA FIFA POUR ARBITRES JEUNES TALENTS | 23 août 2022 | CDT J.F. B. TOUBAB DIALAW | 30 ARBITRES | Jeunes arbitres prometteurs et talentueux | Renforcement et évaluation des capacités physiques | FIFA - FSF | Piloté par l'Instructeur FIFA Mademba MBACKE SENEGAL + Instructeur sénégalais |
| TESTS PHYSIQUES COURS MA FIFA POUR ARBITRES FUTSAL | 08 AOUT 2023 | STADIUM LAT DIOR THIES | 30 ARBITRES | Femmes arbitres | Renforcement et évaluation des capacités physiques | FIFA - FSF | Piloté par l'Instructeur FIFA LAMTI TUNISIE + Instructeur sénégalais |
| TESTS PHYSIQUES DE RENOUVELLEMENT LISTE FIFA 2024 | 26 AOUT 2023 GROUPE 1 | RUFISQUE STADE NGALANDOU DIOUF | 26 ARBITRES FIFA 2023 | Internationaux + NOUVEAUX SELECTIONNES | Tests de renouvellement FIFA 2024 | FSF | Piloté par l'Instructeur FIFA + Instructeurs NATIONAUX |
| TESTS PHYSIQUES DE RENOUVELLEMENT LISTE FIFA 2024 | 10 SEPT.2023 GROUPE 2 | RUFISQUE STADE NGALANDOU DIOUF | 08 ARBITRES | Internationaux + NOUVEAUX SELECTIONNES | Tests de renouvellement FIFA 2024 | FSF | Piloté par l'Instructeur FIFA + Instructeurs NATIONAUX |

• TESTS PHYSIQUES RÉALISÉS POUR LES ARBITRES NATIONAUX
(FÉDÉRAUX, LIGUES ET ARBITRES FÉMININS) PREPARATION DE LA SAISON 2023 -2024

| ARBITRES CONCERNES | DATES | LIEUX | OBJECTIFS | ACTEURS | | OBSERVATIONS |
|--|-----------------------|---------------|---|---------------|--|---|
| Mbour -Thiès - Tivaouane | 01/10/2023 | MBOUR | Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 112 Admis : 105 Echec : 07 Décès : 01 |
| St Louis-Matam-Dagana | 07/10/2023 A 7H00 | SAINT - LOUIS | Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 64 Admis : 46 Echec : 18 |
| Louga- Kébémér- Linguère | 07/10/2023 A 18H00 | LOUGA | Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 29 Admis : 28 Echec01 |
| Dakar -Pikine- Rufisque | 08/10/2023 | DAKAR | Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 63 Admis : 56 Echec : 07 |
| Tamba- Velingara- Kedougou- Koumpentoum | 14/10/2023 | TAMBA | Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 43 Admis : 36 Echec :07 |
| Kolda-Sédhiou - Goudomp- Bounkiling | 15/10/2023 | KOLDA | Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 43 Admis : 36 Echec :07 |
| Kaolack- Kaffrine -Koungheul- Guinguinéo- Birkilane Et Nioro | 29/10/2023 | Kaffrine | Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 27 Admis : 23 Echec :4 |
| Fatick - Foundiougne- Gossas | 04/11/2023 | FATICK | Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 74 Admis : 63 Echec :11 |
| Diourbel- Bambe- Mbacke | 05/11/2023 | DIOURBEL | Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 41 Admis : 30 Echec : 11 |
| Ziguinchor - Bignona- Oussouye | 12 /11/2023 | ZIGUINCHOR | Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 55 Admis : 51 Echec : 04 |
| TESTS PHYSIQUES DE RATRAPAGE | 17/12/2023 | MBOUR | Tests nationaux pour l'ensemble des arbitres qui avaient échoué aux tests | CCA - DNA | Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux | Présents : 60 Admis : 50 Echec :10 |
| PRESENTS | | ADMIS | | ECHECS | | |
| 611 | | 535 | | 76 | | |

COMMENTAIRES : Commentaires : Les tests physiques, pendant les cours MA FIFA, ainsi que ceux du début de saison se sont bien déroulés avec un matériel de contrôle adéquat et à chaque fois avec la présence d'une ambulance médicalisée du SAMU ou URGENCES 24.

Pour rappel, conformément aux directives de la FIFA, un arbitre qui ne réussit pas aux tests physiques, n'officiera pas, de recontres (voir le tableau des résultats ci-dessus).

L'organisation des tests physiques pour le renouvellement de la liste des arbitres internationaux FIFA et les tests nationaux à travers les 10 régions du Sénégal (ambulances médicalisées, location stade, eaux, indemnités instructeurs et superviseurs) a été entièrement prise en charge par la FSF.

Ces tests physiques ont été dirigés par les instructeurs nationaux et supervisés par la CCA et la DNA.

● PERSPECTIVES COURS FIFA 2024

| N° | INTITULE | PERIODE | LIEUX | NBRE PARTICIPANTS | CATEGORIES | OBJECTIFS | PRISE EN CHARGE | INSTRUCTEURS DESIGNES PAR LA FIFA |
|----|---|-------------------------------|---------------|-------------------------------|---|--|-----------------|-----------------------------------|
| 01 | COURS POUR ARBITRES FUTSAL | DU 02 au 07 juin 2024 | THIES | 40 PARTICIPANTS | ARBITRES ET FUTSAL | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres de Futsal | FSF | A DESIGNE PAR LA FIFA |
| 02 | COURS FIFA COMBINE POUR ARBITRES ET ASSESSEURS BEACH SOCCER | DU 8 au 13 JUIN 2024 | ST LOUIS | 45 PARTICIPANTS | - Internationaux - fédéraux - Asseseurs | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres de Beach Soccer | FIFA -FSF | A DESIGNE PAR LA FIFA |
| 03 | COURS MA FIFA POUR ARBITRES ELITES | 21 au 26 JUILLET 2024 | GUEREO | 40 PARTICIPANTS | Jeunes arbitres prometteurs et talentueux | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres prometteurs et talentueux | FIFA -FSF | A DESIGNE PAR LA FIFA |
| 04 | COURS MA FIFA POUR INSTRUCTEURS ARBITRES | DU 28 JULLIET AU 02 AOUT 2024 | GUEREO | 40 PARTICIPANTS | Femmes arbitres prometteuses | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres Femmes | FIFA -FSF | A DESIGNE PAR LA FIFA |
| 05 | TESTS DE RENOUELEMENT LISTE FIFA 2025 | A PROGRAMMER 2024 | Non déterminé | 28 INTERNATIONAUX 2024 | | CONDITION PHYSIQUES NORMES FIFA | FSF | INSTRUCTEURS PHYSIQUES NATIONAUX |
| 06 | COURS NATIONAL ARBITRES DAMES | A PROGRAMMER 2024 | Non déterminé | Non Déterminer | Arbitres dames | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres dames | FSF CCA | INSTRUCTEURS NATIONAUX |
| 07 | COURS NATIONAL ARBITRES HOMMES | A PROGRAMMER 2024 | Non déterminé | Non Déterminer | Arbitres élites jeunes | Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres hommes | FSF CCA | INSTRUCTEURS NATIONAUX |

EN CONCLUSION

Tous les quatre (04) cours MA FIFA organisés au Sénégal se sont bien déroulés sous la direction des instructeurs CAF /FIFA désignés par la FIFA, en l'occurrence : BENCHABANE Lakhdar de la France, Farid BHEWA de l'Ile Maurice, Malang DIEDHIOU et Mademba MBACKE du Sénégal.

Les Cours d'arbitres locaux de renforcement de capacité et d'harmonisation d'avant saison sportive de football, organisés par le Président de la CCA avec les instructeurs nationaux, se sont aussi bien déroulés.

Pour les tests physiques de 2022/2023, avec toutes les précautions prises pour une bonne organisation de ces tests physiques, nous avons malheureusement perdu un arbitre de la SCRA de Mbour après qu'il ait réussi les tests.

VIII. FONCTIONNEMENT ET ACTIVITES DES CENTRES



En raison des performances extraordinaires obtenues par nos différentes sélections et équipes nationales le football suscite de l'intérêt et une grande attention de l'opinion publique.

Le renforcement des aptitudes techniques, physiques, tactiques et managériales des joueurs et séminaristes est rendu possible grâce au travail acharné et continu abattu par les formateurs dans les centres qui offrent un cadre accueillant, écologique, propre et répondant aux normes de la haute compétition.

Le **Centre de Développement et Technique Jules François Bocandé**, plus connu sous l'appellation, « Centre FIFA » de **Toubab Dialaw**, est à 48 km de Dakar.

Il est construit sur une superficie de **7 hectares 200 m2** et dispose d'une **réserve de 9000 m2**.

Le **Centre d'Excellence Youssoupha Ndiaye/CAF**, notre second centre, se trouve quant lui, à 20 km de Toubab Dialaw et est situé à l'entrée de **Guéréo**. Il est bâti sur **5 hectares** avec une réserve foncière de **14 hectares**.

En termes de réalisations et d'infrastructures, nous trouvons :

Au Centre de développement technique Jules François Bocandé de Toubab Dialaw **un terrain synthétique**, un **terrain de Beach Soccer**, un **terrain gazonné**, un **terrain en terre battue** (généralement mis à la **disposition des U15 - U17** et des clubs), un **bloc médical**, un **centre d'hébergement**, une **salle polyvalente** et un **restaurant**, un **centre d'hébergement annexe dénommé « Joseph KOTO »**

Au Centre d'excellence Youssoupha NDIAYE, nous disposons d'un **terrain en gazon naturel**, des **salles de cours**, d'un **amphithéâtre**, d'un **site d'hébergement**, d'un **salon d'attente**, d'un **bloc administratif** et d'un **restaurant**.

Pour la gestion et l'entretien de nos Centres, différents services s'activent dans le but d'en faire des pôles d'excellence permettant à nos différentes sélections nationales, aux arbitres et aux entraîneurs d'y organiser des regroupements réguliers dans un environnement charmant, paisible, calme et propice au travail et à la réalisation de performances de hautes factures.

Le centre dispose de sept (7) services différents mais complémentaires à savoir :

SERVICE D'ENTRETIEN INTERNE

Nous entendons souvent dire : « un corps sain dans un environnement sain ». La culture de l'hygiène de vie demeure un credo pour le centre.

L'équipe d'entretien est scindée en trois groupes :

Les techniciennes de surface :

Réparties en deux groupes de quatre (04) à Toubab Dialaw et de six (06) à Guéréo, elles assurent le nettoyage et

l'entretien des surfaces utilisées.

En appoint nous utilisons également régulièrement les services de journalières.

Dès 07 h le matin et 7/7 jours elles sont opérationnelles et adaptent leur plan de travail aux besoins quotidiens.

Elles gèrent le nettoyage des dortoirs avant que les occupants ne reviennent de leur entraînement ou de leur salle de séminaire.

LA LINGERIE :

Les centres disposent en interne, d'un service de lingerie qui répond aux normes d'hygiène. Les lingères sont au nombre de quatre (04) à Toubab Dialaw et de six (06) à Guéreo.

Ramassage et évacuation des ordures

Les centres utilisent d'une équipe d'éboueurs, le balayage est piloté et bien organisé par les femmes disponibles (s'il n'y a pas de stages).

Au quotidien, les déchets ayant été mis dans des sacs poubelles bien fermés et sont déposés dans les bacs roulants avant que le service déchets n'assure le ramassage des ordures ménagères résiduelles et des emballages.

Les déchets collectés sont alors orientés vers les exutoires définis et gérés par les éboueurs.

Dans les deux centres, une équipe de deux personnes à Toubab Dialaw et de quatre à Guéreo assure le ramassage des ordures et le balayage des lieux communs durant le weekend.

Cette forme d'organisation permet de garder et garantir la propreté des centres en tout temps.

SERVICE JARDINAGE

Les centres sont réputés par leur charme environnemental et leurs espaces verts

Au gré des saisons et des changements climatiques, les espaces verts font l'objet de soins attentifs.

Une équipe composée de sept (7) jardiniers dont trois (3) à Toubab Dialaw et quatre (04) à Guéreo assurent l'entretien régulier des haies vives, taillent les arbustes, tondent les gazons, ramassent les feuilles mortes, débroussaillent, implantent et arrosent les arbres de toutes sortes.

Ils effectuent les semis, les plantations de végétaux (gazons, plantes, arbres) en fonction des plans de l'architecte - paysagiste.

Un équipement de sécurité est mis à leur disposition du fait qu'ils sont appelés à utiliser régulièrement des engins (tracteurs, tondeuses et des produits à risque (engrais etc.

SERVICE DESIGN ET DECORATION

A vue d'œil, le décor des centres s'améliore et impressionne de jour en jour.

En effet, chaque centre dispose d'un professionnel « designer » qui utilise du matériel disponible et en parfaite adéquation avec le football pour exprimer son esprit créatif et offrir un très beau cadre en alliant esthétique et fonctionnalité.

Art, peinture et décoration sont mis en exergue pour le réaménagement des espaces bien déterminés, intérieurs comme extérieurs.

Leur but est de proposer une nouvelle vision des lieux fréquentés et faire naître un sentiment d'apaisement et de ressourcement.



SERVICE DE SUPPORT TECHNIQUE

Pannes, coupures d'électricité, courts-circuits, pompes immergées et émergées défectueuses, constituent des désagréments qui affectent plus ou moins le bon fonctionnement des activités des centres.

Une équipe, experte en la matière, propose des solutions concrètes pour le retour le plus rapidement possible au fonctionnement normal du service et permet d'éviter les pannes coûteuses.

L'équipe mécanique est composée de :

*Deux mécaniciens qui assurent l'entretien et la réparation des tondeuses et voitures de service,

*Deux plombiers qui s'occupent de tout ce qui est relatif à la plomberie.

*Un électricien qui, au besoin, se charge de l'installation et la maintenance de systèmes électriques.

L'ADMINISTRATION

L'administration traite de la gestion et de l'organisation du centre tout en encadrant le personnel.

Elle effectue le suivi administratif en interne et gère les relations avec les partenaires en externe.

Elle détermine la stratégie, établit les plannings, coordonne et supervise le personnel pour l'atteinte des résultats opérationnels fixés, tout en préservant la qualité des rapports de travail entre employés afin qu'ils se sentent à l'aise.

L'administration du centre travaille en étroite collaboration avec la Direction Technique Nationale (DTN).

L'INTENDANCE

Très dynamiques, dans leur rôle, les intendants contribuent activement à la mise en place d'un logiciel de gestion des stocks d'équipements sportifs dédiés aux équipes nationales.

Ils proposent une procédure interne de gestion des stocks d'équipement sportifs, mettent en place les procédures de suivi-exécution, préparent les commandes annuelles.

Sur le terrain, ils assurent la mise à disposition des équipements sportifs pour l'ensemble de l'équipe lors de chaque séance d'entraînement, lors de chaque match, et pendant les stages de préparation et veillent à la bonne gestion de ces équipements (lavage, préparation, flocage, rangement, conditionnement, transport et mise à disposition).

Ils gèrent la mise en place des effets dans les vestiaires pour chaque séance d'entraînement et pour tous les matchs.

Plus généralement, ils assistent le personnel sportif (joueurs, staff technique, staff médical) lors des séances d'entraînements, de soins ou lors des déplacements (matches, stages).

LA RESTAURATION

Service incontournable, elle a su faire l'unanimité sur la qualité de ses prestations.

On y trouve une équipe dévouée, une bonne organisation et un bon déroulement des repas.

Chaque jour, un nouveau menu est proposé et aux heures de repas, la brigade de cuisine permet aux pensionnaires de partager un moment de restauration dans la bonne humeur.

Les centres reçoivent quatre types de stage à savoir :

STAGE DES SELECTIONS NATIONALES

Depuis leur création, les centres accueillent en stage toutes les sélections nationales, sauf l'équipe nationale masculine A, pour une durée allant d'une semaine à parfois deux mois.

Lors de leur séjour interne, les joueurs bénéficient des privilèges du centre qui les aident à mieux se concentrer sur les objectifs.

Les stages sont préparés et encadrés par des entraîneurs de football qualifiés qui proposent aux stagiaires des séances de qualité.

En fonction du niveau de chaque pensionnaire, un plan de travail sur mesure est mis en place : renforcement physique, travail technique, tactique, psychologique et mental.

A l'issue de chaque stage, un match permettra au jeune footballeur de mesurer les progrès réalisés. Ces stages ont, en effet, pour but de corriger les lacunes techniques, d'améliorer et de préparer le joueur à être plus performant afin d'obtenir un résultat meilleur en compétition.

STAGE DES COACHS

Des modules divers et nécessaires pour la formation d'un entraîneur sont enseignés à l'occasion des stages dans les centres (Licences C et B).

L'occasion est aussi donnée aux coaches d'acquérir des méthodologies différentes et d'avoir une large connaissance dans des domaines annexes tel que : le dépistage, la préparation physique, la détection des talents et la gestion des équipes sportives.

STAGE DES ARBITRES

Lors de ces séminaires, un programme est établi pour aborder tous les modules de l'arbitrage mais aussi des séances de mise en situation sont organisées grâce au recours à des joueurs utilisés pour la circonstance et à des activités ludiques et récréatives.

En effet, le stagiaire va découvrir le travail de l'arbitre de football à travers des sessions techniques, des sessions pratiques, des matchs.

L'objectif est d'aider les arbitres à atteindre les qualités requises pour un bon arbitre.

STAGE SCOLAIRE

La fédération sénégalaise de football, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et la FIFA, organisent souvent, dans les centres des stages en faveur des scolaires afin de promouvoir le football dans les écoles mais également l'éducation par le football.

NOS PROJETS

Pour le centre de Développement et Technique Jules François Bocandé /FIFA :

- **Une buanderie ;**
- **Un terrain de futsal ;**
- **Un hôtel fédéral sur les 9000 m2 restants ;**
- **Un amphithéâtre ;**
- **La réhabilitation et mise en marche du bloc médical ;**

Pour le centre d'Excellence Youssoupha Ndiaye /CAF :

- **La fin des travaux et mise en marche du forage ;**
- **Une buanderie ;**
- **Un pavage ;**
- **Un terrain synthétique ;**
- **Des vestiaires ;**
- **Une salle de musculation ;**
- **Terrain Beach Soccer ;**
- **Terrain futsal ;**
- **Site d'hébergement**
- **La transformation de cuisines en toilettes.**

IX. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau partenaire, TECNO, qui a enrichi notre liste de sponsors avec un nouvel acteur dans le secteur de la téléphonie. La fédération et la société mondiale de technologie TECNO Mobile ont conclu un accord, en vertu duquel TECNO Mobile devient l'un des sponsors officiels.

TECNO Mobile sera le partenaire de l'équipe A pour une durée de deux ans. Ce partenariat a été officialisé lors d'une cérémonie à l'hôtel Radisson le 15 novembre 2023, en présence du Président Maître Augustin Senghor, des membres du COMEX, de l'administration fédérale et des joueurs, marquant ainsi une nouvelle ère palpitante entre les deux organisations.



Certains de nos partenaires ont renouvelé leur confiance en prolongeant leur partenariat avec nous, avec une plus grande valorisation de leur accompagnement :



- 1xbet, partenaire officiel de la fédération depuis 2022, a renouvelé son engagement lors d'une cérémonie organisée au stade Abdoulaye Wade pour une durée de trois ans. Son investissement a été triplé, élargissant ainsi son périmètre d'accompagnement. 1xbet devient le premier sponsor exclusif de la Coupe du Sénégal et également le premier sponsor des équipes féminines, une grande première pour la FSF.



- Sablux, partenaire officiel de la fédération depuis 2022, a également revalorisé son partenariat pour une durée de trois ans. Sablux a choisi d'accompagner les équipes jeunes et l'équipe nationale locale.



- Coris Bank, partenaire officiel de la fédération depuis 2021, a renforcé son partenariat en accompagnant les équipes jeunes en plus de l'équipe A pour une durée de deux ans.

Voici nos autres sponsors actuels :



MERCHANDISING

Cette année a également été marquée par le lancement du merchandising sous la marque FSF, diversifiant ainsi les sources de revenus de la fédération.

L'objectif, qui était de renforcer le sentiment d'appartenance et de mobiliser les supporters autour de l'équipe nationale, a été pleinement atteint comme l'en témoigne le résultat des ventes, sans communication ni actions promotionnelles spécifiques.

En lançant cette collection FSF, nous visons à :

- Offrir des produits tendance et de qualité à des prix abordables ;
- Renforcer l'identité de la fédération et créer un lien plus fort avec les supporters ;
- Générer des revenus supplémentaires pour soutenir nos activités et projets futurs.

Inspirée des maillots officiels, cette collection comprend des tee-shirts, polos, pulls, casquettes, mugs, écharpes, bracelets et autres articles.

Le projet d'ouverture de la boutique officielle FSF, a été lancé et il vise à centraliser la vente de tous les produits dérivés de la fédération.

Cette boutique physique sera accompagnée d'une plateforme facile d'accès pour les achats en ligne. Les travaux sont en cours et elle ouvrira ses portes très prochainement en 2024.

Voici un aperçu de la collection :



ACTIONS COMMERCIALES

Nous avons mis en place une stratégie commerciale ambitieuse pour maximiser l'accessibilité et la visibilité de nos produits à l'approche de la CAN. En diversifiant nos circuits de distribution, nous nous sommes assurés que les produits soient disponibles et accessibles à un large public sur l'ensemble du territoire. Nos initiatives incluent :

• PARTENARIATS AVEC LA GRANDE DISTRIBUTION :

Pour toucher un public plus large, nous avons établi des partenariats avec des géants de la distribution tels qu'Auchan, Décathlon et Jumia. Ces partenariats ont permis de rendre les produits de la FSF plus accessibles en bénéficiant de leurs vastes réseaux de magasins et de leur présence en ligne, augmentant ainsi notre portée.



• **COLLABORATION AVEC ORANGE :**

En travaillant avec notre partenaire Orange, nous avons commercialisé nos produits sur leur plateforme en ligne, tirant parti de leur large base de clients et de leur infrastructure de vente.



• **VENTE DES MAILLOTS AU STADE :**

Des stands de vente ont été installés à l'entrée et dans les loges du stade Abdoulaye Wade de Diamniadio pour permettre aux supporters d'acheter les maillots officiels. Une première bien accueillie par les supporters.



• **PROPOSITION D'ESPACES PUBLICITAIRES ET CANTINES DE RESTAURATION AU STADE :**

Des espaces publicitaires au stade Abdoulaye Wade de Diamniadio ont été proposés aux entreprises afin de bénéficier d'une visibilité lors des matchs, permettant ainsi à la FSF de générer des revenus additionnels.

• **AMÉLIORATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION :**

La FSF a investi dans la modernisation de ses supports de communication, incluant l'optimisation de la présence sur les réseaux sociaux, le branding lors des événements et matchs, signalétique au stade lors de matchs.

La fédération a réalisé des avancées significatives en matière de marketing et de sponsoring, consolidant ainsi sa position et préparant le terrain pour une croissance continue en 2024.

X. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION



L'année 2023 a été marquée par des événements sportifs aussi nombreux que variés et ces derniers ont tout le temps été accompagnés par le département communication de la Fédération Sénégalaise de Football.

Le 18 novembre 2023, l'équipe nationale du Sénégal devant affronter le Sud Soudan en match préliminaire comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2026, des créas publicitaires ont été concoctées pour annoncer le match.

Ensuite une conférence de presse a été organisée quelques jours avant le regroupement et a permis au coach, après avoir communiqué la liste des joueurs retenus, d'échanger avec les journalistes sur divers points concernant le match.

Cette conférence de presse a été retransmise en direct sur le site de la Fédération, ainsi que sur ses réseaux sociaux et a constitué une grande activité de communication.

Il faut noter que dans la même lancée et en perspective de la préparation de ce match, certaines télévisions ont eu à inviter des membres du Comité exécutif et/ou de la cellule de communication de la Fédération pour participer à des plateaux ou émissions.

A préciser que cette première journée des préliminaires du Mondial nous a permis de faire une double communication, notamment en perspective de la deuxième journée devant opposer le Sénégal au Togo trois jours plus tard, 21 novembre 2023 à Lomé.

C'est le même déroulé pour pratiquement toutes les autres activités relatives aux différentes compétitions internationales organisées par la Fédération Sénégalaise de Football (FSF).

L'année 2023 a été aussi marquée par plusieurs matchs amicaux joués par nos différentes sélections.

- **Brésil contre Sénégal (2-4)**
joué le 26 juin 2023 à Lisbonne
- **Sénégal contre Algérie (0-1)**
joué le 12 septembre 2023 à Dakar
- **Sénégal contre Cameroun (1-0)**
joué le 16 octobre 2023 à Lens



Concernant le CHAN 2023 tenu en Algérie, l'équipe de communication de la FSF a suivi de près les matchs de cette sélection qui aura, pour la première fois de son histoire, remporté la finale. On peut noter que la communication était assez intense pendant les phases éliminatoires, particulièrement lors des matchs joués à domicile.

De même, l'équipe des U15 a eu une double confrontation contre le Maroc (amical) les 12 octobre 2023 et 15 octobre 2023, Pour ces deux matchs, la cellule de communication de la FS, a pu offrir une bonne visibilité et faire découvrir de jeunes talents du Sénégal à travers son site et sur les réseaux sociaux dédiés.

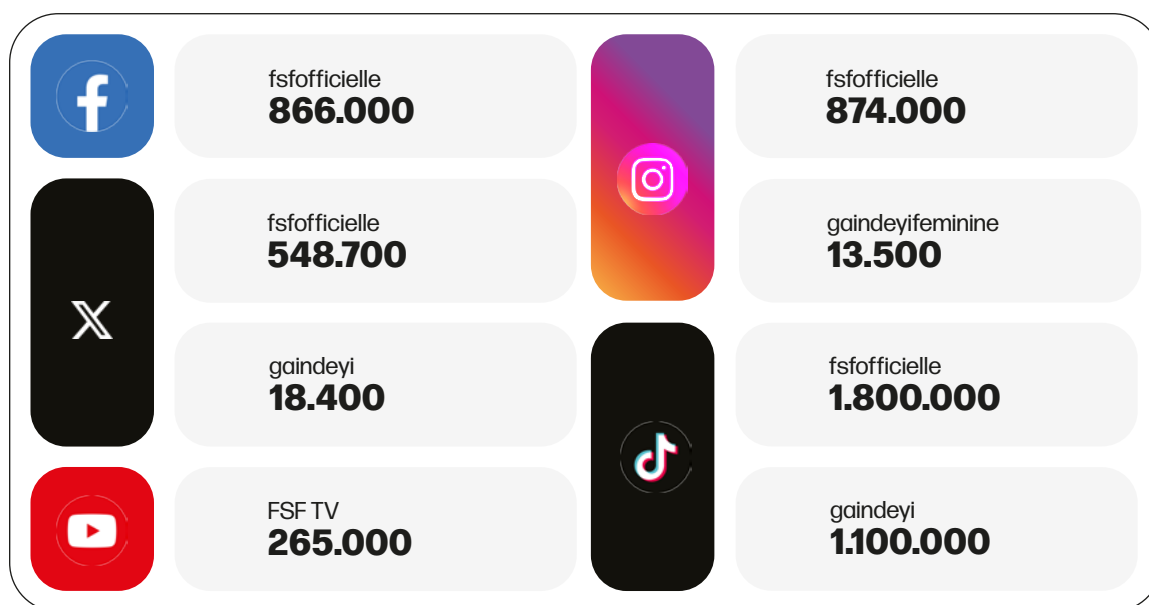
C'est un peu sur cette même forme que la cellule de communication de la FSF a axé sa communication sur la sélection féminine du Sénégal qui prenait part au tournoi de l'UFOA du 20 au 30 janvier 2023 à Cabo Verde

S'agissant du Beach Soccer, l'équipe nationale du Sénégal a participé du 27 au 30 juin 2023 en Tunisie à la 2ème édition des Jeux africains d'Hammamet remportée par le Maroc. D'autre part du 21 au 23 juillet à Saint Petersburg, le Sénégal a participé à la Coupe des Nations.

Ces compétitions ont permis à l'équipe de la cellule de communication de la FSF de livrer, à temps réel et à chaque fois que de besoin, la bonne information au public par le canal officiel des médias de service public, pour ne pas dire traditionnel (RTS, APS, Soleil) et sur toutes ses plateformes digitales (Facebook, YouTube, Instagram, Tik-Tok, Twitter). Ces plateformes ont par ailleurs beaucoup aidé à la promotion du Beach Soccer pendant le championnat national 2023, qui s'est joué sur différentes plages du Sénégal et dont les rencontres phares ont largement diffusé sur FSFTV.

LES PLATEFORMES DIGITALES DE LA FSF

La FSF compte au total plus de 5 millions de followers sur les réseaux sociaux



XI. ORGANES JURIDICTIONNELS

Les organes juridictionnels de la FSF ont été réorganisées avec la nomination de nouveaux membres dans les commissions de discipline et de recours.

Depuis son installation, la Commission de Discipline a rendu régulièrement des procès-verbaux et des ordonnances portant essentiellement sur les relations écrites et les demandes de rectification et d'annulation de licence de joueurs.

La Commission des Recours qui a été installée un peu tardivement par rapport à la commission de discipline a aussi rendu des décisions.

La Chambre Nationale de Résolution des Litiges fonctionne normalement.

Les autres organes tels que l'Organe de Première Instance (OPI) et celle d'Appel (IA) qui statuent dans le cadre de la procédure d'octroi de licence aux clubs fonctionnent aussi normalement.

Toutes les demandes de licences aux clubs ont été traitées de sorte que les décisions ont toutes transmises à la CAF dans les délais fixés.



REMERCIEMENTS

- **AUX CLUBS, DISTRICTS ET LIGUES REGIONALES DE FOOTBALL ;**
- **AUX GROUPEMENTS ASSOCIES ET GROUPES D'ACTEURS ;**
- **AUX MEDICAUX ET PARAMEDICAUX ;**
- **A LA CROIX ROUGE SENEGALAISE ;**
- **AUX SAPEURS-POMPIERS ;**
- **A LA POLICE NATIONALE ;**
- **A LA GENDARMERIE NATIONALE ;**
- **AUX EDUCATEURS ET ENCADREURS (ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES) ;**
- **A LA MUSIQUE PRINCIPALE DES FORCES ARMEES ;**
- **AUX SPONSORS : PUMA, ORANGE, KIRENE, LONASE, AIR SENEGAL, AIBD, CORIS BANK SENEGAL, PORT AUTONOME DE DAKAR, 1XBET, SUNHOME ET SABLUX SA ;**
- **A LA RTS ;**
- **A TOUTE LA PRESSE : ORALE, ECRITE, AUDIOVISUELLE ET EN LIGNE ;**
- **AUX DIRECTEURS DE STADES ;**
- **AUX SUPPORTERS ;**
- **AUX STADIERS ET ASP ;**
- **AUX BENEVOLES ;**
- **A TOUS CEUX QUI, DE PRES OU DE LOIN, ONT APPORTE LEUR CONCOURS A LA FSF ET A SES DEMEMBREMENTS.**





**Fédération
Sénégalaise
de Football**